

AVENANT N°1 A LA CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE ACTION CŒUR DE VILLE DE BAR-LE-DUC



ENTRE

- La Commune de Bar-le-Duc représentée par son maire Martine JOLY;
- La Communauté d'agglomération de Bar-le-Duc Sud Meuse représentée par sa présidente Martine JOLY.

ci-après, les « **Collectivités** bénéficiaires » ;

d'une part,

ET

- L'Etat représenté par le Préfet du département de la Meuse, Madame Pascale TRIMBACH
- Le groupe Caisse des Dépôts et Consignations représentée par son Directeur Général, Eric LOMBARD,
- Le groupe Action Logement représenté par sa Directrice Régionale, Madame Caroline MACE,
- L'Agence Nationale de l'Habitat représentée par le Préfet du département de la Meuse, Madame Pascale TRIMBACH
- Le Conseil régional de la Région Grand Est, représenté par son Président, Monsieur Jean ROTTNER
- Le Conseil départemental de Meuse, représenté par son Président, Monsieur Claude LEONARD
- Le GIP Objectif Meuse, représenté par sa Directrice, Madame Mélanie VARNUSSON

ci-après, les « **Partenaires** financeurs »

d'autre part,

AINSI QUE

- L'OPH de la Meuse, représenté par son Président, Monsieur Serge NAHANT
- Le PETR Pays Barrois, représenté par son Président, Monsieur Benoît HACQUIN
- L'EPFL, représenté par son Directeur Général, Monsieur Alain TOUBOL

ci-après, les Autres **Partenaires locaux**,

Il est convenu ce qui suit.

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
Article 1 - Objet de l'avenant	3
Article 2 – Pilotage, animation et évaluation	3
Article 3 – Engagement général des parties	4
Article 4 - Projet	5
Article 6 - Le programme d'action	24
ANNEXES	38
Annexe 1– Fiches action	38

Article 1 - Objet de l'avenant

Validée par la Ville de Bar-le-Duc et sa Communauté d'Agglomération, la convention cadre cœur de ville a été signée le 14 novembre 2018 entre 12 partenaires.

Faisant suite à la participation à l'atelier des territoires « villes patrimoniales » porté par la DREAL et mené en partenariat avec la Ville de Chaumont, cette convention a matérialisé l'engagement des collectivités pour la revitalisation du centre-ville qui sous-tendait déjà le programme Agenda 21.

La convention prévoyait une phase d'initialisation de 18 mois puis une phase de déploiement de 5 ans s'étendant jusqu'au 31 décembre 2022. Cette phase d'initialisation, qui visait à approfondir le diagnostic et à finaliser la construction du projet est arrivée à son terme. Si le projet ne doit pas se figer, il convient d'en apporter une définition plus précise.

Le programme prévoyait la mise en place, par cet avenant de projet, de l'Opération de Revitalisation Territoriale (ORT), traduction en effets juridique du programme cœur de Ville. Cette opération a été mise en place au niveau intercommunal par une convention spécifique. Ce choix a été fait en raison du caractère multipolaire de la Communauté d'Agglomération, avec deux pôles principaux, Bar-le-Duc et Ligny-en-Barrois souhaitant mettre en place l'ORT. Pour conserver de la souplesse dans la gestion, les deux dispositifs ont été traités séparément. Les éléments structurants de cette convention intercommunale seront rappelés dans cet avenant.

Article 2 – Pilotage, animation et évaluation

Pour assurer l'ordonnancement général du projet ainsi que la coordination et la réalisation des différentes actions, les collectivités (Ville et intercommunalité) s'engagent à mettre en œuvre l'organisation décrite ci-après :

- Le pilotage du projet sera assuré par M. Benjamin DOMMANGE, Chef de Projet Action Cœur de Ville, placé sous l'autorité du Directeur Général des Services. Il sera conduit de manière transversale par les services de la Ville de Bar-le-Duc et de la Communauté d'Agglomération en impliquant l'ensemble des partenaires :
 - Le chef de projet s'appuiera sur l'équipe projet définie dans le cadre de la convention initiale et mobilisée au sein des deux collectivités.
 - Il sera soutenu dans ses missions par le chargé de mission contractualisation et stratégies qui a été recruté à cet effet.
 - Le chargé de développement territorial de la Communauté d'Agglomération sera également associé au pilotage du projet dans un souci de renforcer la synergie entre les services de la Ville de Bar-le-Duc et de la Communauté d'Agglomération. Il sera impliqué dans la mise en œuvre opérationnelle des actions liées à l'amélioration et à l'attractivité de l'habitat.
- L'équipe se réunira en comité technique de manière mensuelle, ou plus fréquemment en cas de besoin. Elle suivra l'avancée des actions du programme dans une optique d'approche transversale en faisant les liens avec les différents partenaires.

- Les actions menées reposeront sur la mutualisation de l'ingénierie des partenaires financiers et techniques qui soutiennent ou accompagnent la Ville et la Communauté d'Agglomération :
 - Services de l'Etat
 - Caisse des dépôts
 - Action Logement
 - PETR Pays Barrois
 - EPF Grand Est
 - Conseil Régional
 - Conseil départemental
 - GIP Objectif Meuse
 - OPH de la Meuse
 - UDAP de la Meuse
 - CAUE
 - ARS
 - Action Logement
 - CMAL
 - CCI Meuse Haute-Marne

- Le comité de pilotage se réunira de manière formelle à minima de façon trimestrielle afin de valider les orientations et de suivre l'avancement du projet. Ses membres seront en contact permanent afin de garantir la bonne dynamique du projet.
- Le projet fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation régulière lors des rencontres de l'équipe projet ainsi que d'une évaluation finale.

Article 3 – Engagement général des parties

Sont apportées les modifications suivantes à l'article 2 relatif à l'engagement général des parties de la convention cadre Action Cœur de Ville :

- La Région Grand Est pourra mobiliser au mieux ses dispositifs de droit commun afin de soutenir les projets rejoignant ses priorités, en cohérence avec le SRADDET et plus spécifiquement dans le périmètre de l'ORT, dans le cadre de sa politique régionale d'aménagement du territoire, le dispositif « Centralités urbaines et rurales » au titre duquel la commune de Bar-le-Duc a été identifiée « Centralité Urbaine ». Ce dispositif soutient la mise en œuvre d'une stratégie visant le maintien et le développement des fonctions de centralité des communes dans leur territoire et l'amélioration de la qualité de vie dans le cadre d'un projet global de redynamisation.
- Le Département de la Meuse demeure un partenaire financier potentiel de la Ville de Bar-le-Duc dans le cadre de la démarche Action Cœur de Ville et sa participation à chacune des actions sera à examiner au regard des politiques en vigueur au moment des demandes de subventions. La politique de développement et de cohésion territoriale ainsi que la politique de restauration et de valorisation du patrimoine étant susceptibles de connaître des évolutions en 2021.

Article 4 - Projet

Les financements relatifs à chaque projet seront soumis au vote de son assemblée délibérante selon ses règlements d'intervention en vigueur, l'effet levier de son intervention et ses crédits disponibles, sur la base d'un dossier complet.

Le projet de redynamisation de la ville de Bar-le-Duc est porté par la Ville et sa Communauté d'Agglomération. Elles sont engagées sur leurs compétences respectives de manière partenariale dans la démarche d'atelier des territoires, ainsi que dans l'étude action menée par le SGARE.

Le rôle de centralité assuré par la Ville de Bar-le-Duc organise le territoire rural situé en périphérie, la vallée de l'Ornain la reliant à Ligny-en-Barrois, servant d'axe structurant pour l'espace communautaire. En difficulté depuis plus de 20 ans, la Ville a construit avec l'ensemble des partenaires locaux un agenda 21, porteur d'une stratégie « Bar-le-Duc, Ecocité » qui s'inscrit en 4 axes :

- Cultiver le vivre ensemble
- Mobiliser nos ressources et nos énergies
- Renforcer l'attractivité de notre ville
- Être une collectivité exemplaire

Cette stratégie a été intégrée par les réflexions issues de l'atelier des territoires mené pendant une durée de 18 mois et qui s'est tenu autour de 4 ateliers de travail ainsi qu'une dizaine de réunions et échanges techniques en partenariat avec la Ville de Chaumont et les différents acteurs locaux. Celui-ci a permis d'identifier une feuille de route pour organiser l'aménagement de la ville, structurée autour de trois orientations majeures qui alimentent le projet cœur de ville :

1/ Retisser des liens entre ville haute, ville basse, ville verte (côte Sainte-Catherine)

La centralité de Bar-le-Duc comporte trois parties, qui fonctionnent actuellement de manière séparée et autonome. Si l'autonomie de chacune de ces parties de ville est fortement conditionnée par la géographie, qui induit des discontinuités, il est néanmoins nécessaire de redéfinir les complémentarités que peuvent intégrer chacune des parties de villes, par rapport aux autres, tout en améliorant la capacité que l'on peut avoir à aller de l'une à l'autre. En effet, aujourd'hui, la discontinuité des parcours tend à favoriser les déplacements automobiles alors que les trois parties de villes bénéficient d'une proximité qui permet de les relier à pied ou en vélo. L'identification et l'amélioration des discontinuités doit être prioritaire, pour améliorer la solidarité entre les trois parties de ville. Ces continuités n'ont pas seulement vocation à rendre efficient, d'un point de vue fonctionnel, les déplacements, mais doivent contribuer à mettre en scène le paysage urbain particulier de Bar-le-Duc.

Les déplacements, même quotidiens, doivent aussi être les vecteurs d'une redécouverte et d'une mise en valeur de la ville dans son territoire.

2/ Retourner la ville autour de l'Ornain

La rivière qui traverse Bar-le-Duc est aujourd'hui très peu visible, car elle est devenue un « arrière », malgré la présence de deux quais, d'alignements d'arbres qui lui confèrent une monumentalité certaine dans la ville. Le déplacement du cinéma sur le site des anciennes brasseries, en périphérie du centre-ville, mais le long de l'Ornain, pourrait constituer le premier jalon d'une valorisation de l'Ornain comme lien, à travers la ville, entre le centre-ville et sa périphérie.

Ce lien est notamment propice à l'usage des modes de déplacement actifs, du fait de l'absence de relief, de la qualité du paysage offert et de la faible circulation automobile. Ce nouvel axe peut agréger de nouveaux usages, sur certains sites mutables, entre le marché reconstruit et le cinéma : l'îlot de l'ancien cinéma, le parking des Minimés, le site de l'école Bugnon-Rostand, l'ancienne caisse d'Épargne, place Exelmans... L'évolution de chacun de ces sites ou ensembles immobiliers doit permettre de contribuer à requalifier les berges de l'Ornain, dans la ville.

Cette continuité a une pertinence à l'échelle du centre-ville étendu mais également du reste de la ville et de l'agglomération, au sein de laquelle l'Ornain constitue un élément de continuité.

3/ Renforcer les liens de complémentarité entre la ville et son territoire

Le centre-ville de Bar-le-Duc bénéficie d'une très grande proximité avec des espaces naturels et agricoles. Cette proximité n'est aujourd'hui pas mise en valeur et se limite à constituer un arrière-plan à la ville, qui en valorise l'image sans participer réellement à son fonctionnement.

Cet atout, lié à la géographie spécifique de Bar-le-Duc, constitue un levier majeur pour y renforcer la qualité de vie, à la fois par les multiples apports que le végétal peut avoir sur la ville (régulation de la chaleur, captation de CO₂) mais également par la proximité possible entre des circuits d'approvisionnement alimentaires avec les consommateurs potentiels.

D'autres liens, à plus grande échelle, méritent d'être retissés, avec des villes proches : Saint-Dizier, Verdun, pour certains grands équipements, Nancy pour l'enseignement supérieur et l'ingénierie dont dispose la ville, à travers son agence d'urbanisme, etc. C'est à présent dans la déclinaison de ces grandes thématiques que vont être pensés les axes et actions du programme Action Cœur de Ville de Bar-le-Duc.

► **Axe 1 : Amélioration et attractivité de l'habitat**

Les différentes études réalisées, dont l'étude pré-opérationnel d'OPAH co-financée par la Banque des Territoires, montrent des logements dégradés, vétustes et 38% sont vacants. Une lutte contre l'habitat indigne doit être menée, tout comme l'adaptation des logements, la rénovation énergétique en lien avec les enjeux patrimoniaux. Ces constats engendrent une perte d'attractivité du centre bourg, une baisse du nombre de commerçants et d'habitants.

Le projet s'articulera avec une OPAH intercommunale sur l'ensemble des communes du territoire et une OPAH de renouvellement urbain (RU) sur les centres-villes de Ligny-en-Barrois et Bar-le-Duc dont les problématiques sont assez similaires. Il doit s'appuyer sur une offre réhabilitée au centre-ville et approfondir les projets d'offre nouvelle qui sont envisagés au sein de la commune. À cette fin, des immeubles prioritaires ont été définis. Le secteur d'accompagnement pour la rénovation des logements actuellement envisagé se situera principalement sur la ville Basse pour **redensifier l'habitat et concentrer l'activité et l'habitat au même endroit**. Les problématiques de stationnement pourront être appréhendées par l'exploitation possible de dents creuses afin créer des places de stationnement, en complément d'une réflexion globale sur le stationnement en centre-ville.

Dans le même objectif, l'OPH de la Meuse a entamé un programme de démolition du parc HLM à la côte Sainte Catherine pour lutter contre la vacance. Ce parc affiche un fort taux de vacance. Sa démolition partielle participera à la remise en tension du marché de l'immobilier sur l'ensemble de la Ville. Dans ce cadre il n'est pas prévu de reconstruction sur le quartier pour favoriser l'habitat en ville basse.

Pour renforcer ce dispositif, un **Programme Local Habitat** va être impulsé par la Communauté d'Agglomération. L'étude devra déterminer les actions réalisables en fonction des capacités techniques et financières des propriétaires et locataires, ainsi que du profil sociologique des ménages habitant la commune ou de ceux qui pourraient y revenir

Suite à l'étude réalisée et les espaces ciblés délimités, **un guichet unique** devrait proposer un accompagnement pour obtenir des aides des différents acteurs (ANAH ; Action Logement ; Communauté d'Agglomération ; et Conseil Régional) en remplissant un dossier unique. L'articulation des différents financements devra être travaillée avec une **mise en commun des règles de financement**. Ce guichet unique type « Maison de l'Habitat » sera envisagé dans le cadre du PLH.

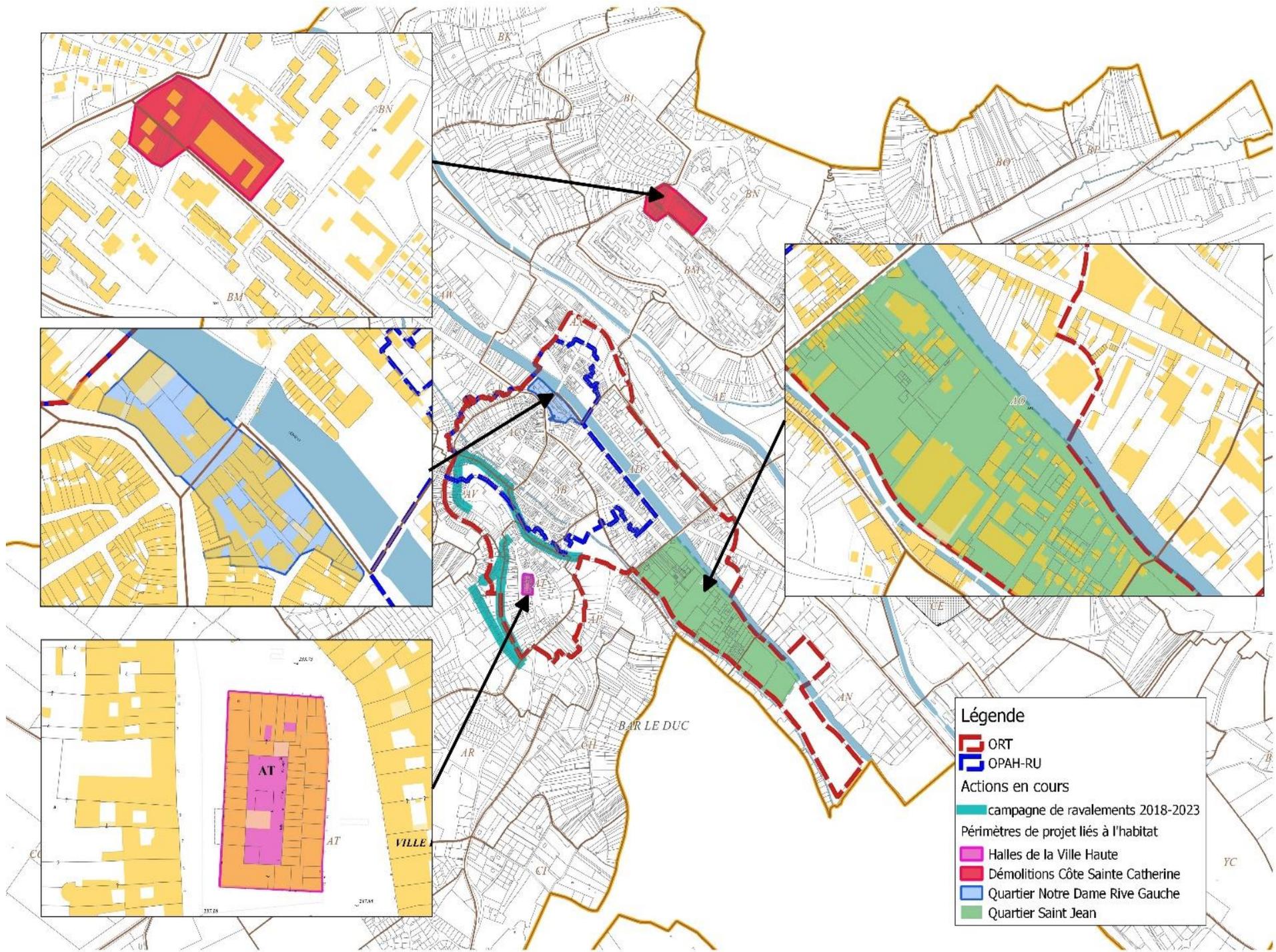
Des diagnostics thermiques seront réalisés pour accompagner les propriétaires (PO, PB ou copropriétaires) à établir des programmes de rénovation, afin de faire baisser le coût des charges et de limiter l'empreinte environnementale des bâtiments. Les logements étant anciens, les gains pourront être importants à ce niveau. La ville dispose de 17 sites identifiés dans le cadre de l'OPAH-RU qui pourraient faire l'objet d'une intervention coercitive. Ces sites pré-identifiés feront l'objet d'un approfondissement au début de la phase de suivi-animation de l'OPAH.

Au-delà de l'OPAH-RU, trois sites sont identifiés comme espaces de reconquête pour de l'habitat :

- La tranche 2 de la requalification du quartier Saint Jean doit intégrer des logements de type 2 et type 3
- La requalification du quartier Notre-Dame Rive Gauche
- L'aménagement des halles de la Ville Haute

Ces trois sites ont fait l'objet d'un travail en partenariat avec l'école d'architecture de Nancy et Action Logement afin d'envisager leur devenir (Cf. illustrations présentées dans les fiches actions

Une attention particulière sera apportée aux problématiques de **l'habitat des jeunes** afin de favoriser leur parcours résidentiel sur le territoire.



► *Axe 2 : Favoriser un développement économique et commercial équilibré*

Le centre-ville de Bar-le-Duc s'inscrit dans un environnement concurrentiel dense, 3 zones commerciales étant accessibles à moins de 10 minutes de voiture, pour un total de 59 000 m² (sont comptabilisées les surfaces commerciales de plus de 300 m², données CCI).

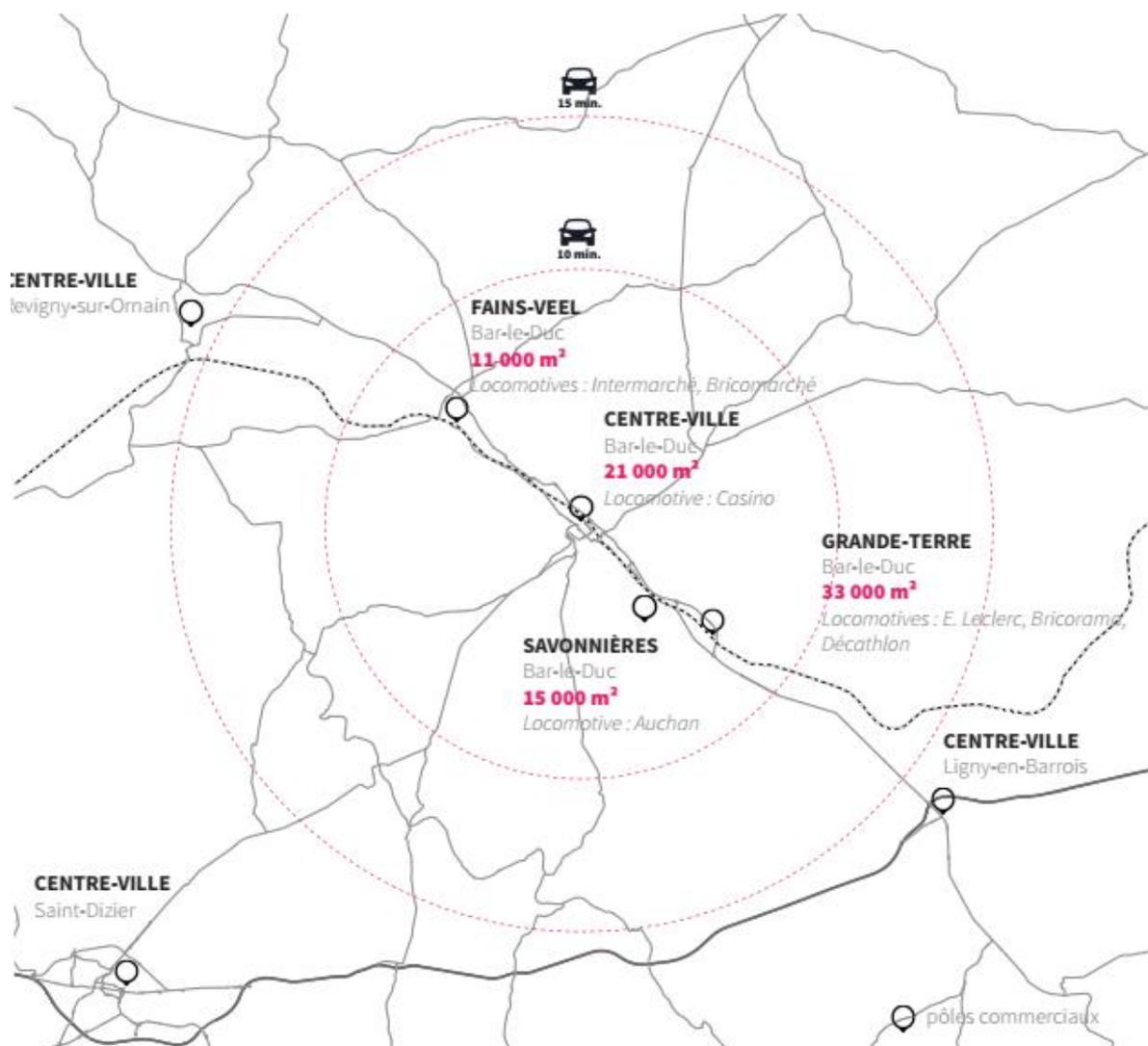
Le principal pôle d'évasion est Grande-Terre, concentrant 33 000 m² de surface commerciale autour de la locomotive Leclerc (7 000 m² de surface de vente). Il est composé d'enseignes nationales de type bricolage (Bricorama), de sport (Décathlon, Intersport), de décoration (Gifi), de chaussures (Chausséa, Gémo), etc. Cette polarité rayonne à l'échelle du sud de la Meuse et est peu reliée à l'environnement urbain de Bar-le-Duc (source CCI).

La zone des Savonnières est située en bordure des pavillons de Bar-le-Duc. Structurée autour du supermarché Auchan, elle propose une offre orientée vers l'ameublement (Miler, Perene, Maga Meubles).

Les deux locomotives Intermarché et Bricomarché constituent la 3^e zone commerciale, Fains-Veel, située au Nord de Bar-le-Duc.

Ces 3 zones commerciales, situées à moins de 10 minutes en voiture du centre-ville de proximité, représentent des facteurs d'évasion commerciale importants.

Dans ce contexte, un des enjeux majeurs pour l'attractivité du centre-ville réside dans la proposition d'activités en capacité de se démarquer de l'offre de périphérie, en profitant du cadre urbain unique du cœur de ville. De plus, Bar-le-Duc est situé à une distance confortable des autres centres-villes de taille comparable (15 minutes de voiture pour les pôles de proximité, 30 minutes de Saint Dizier), limitant la concurrence sur ce créneau.



Le centre-ville de Bar-le-Duc est composé d'environ 256 boutiques, soit environ 21 000 m² de surfaces commerciales. Aujourd'hui, les commerces du centre-ville sont répartis de manière inégale de part et d'autre de l'Ornain :

D'une part, la rive gauche de l'Ornain polarise la majorité de l'attractivité, soit 85 % de l'offre du centre-ville. On y retrouve l'hypercentre de Bar-le-Duc, positionné à la croisée des rues Maginot, Rousseau et du boulevard de la Rochelle. Ce boulevard est un axe structurant s'étendant sur environ 600 mètres, qui tend à étirer le périmètre du centre-ville sur son axe Nord-Sud. La rive gauche comprend la majorité de l'offre commerciale du centre-ville, avec la présence du supermarché Casino et d'une offre de destination liée à l'habillement, bien identifiée sur l'axe Rousseau - Maginot. La continuité commerciale du centre-ville est cependant limitée par la présence de nombreux locaux vacants (environ 50 locaux, soit 19% de l'offre), principalement situés dans le bas du boulevard de la Rochelle et sur la rue Rousseau.

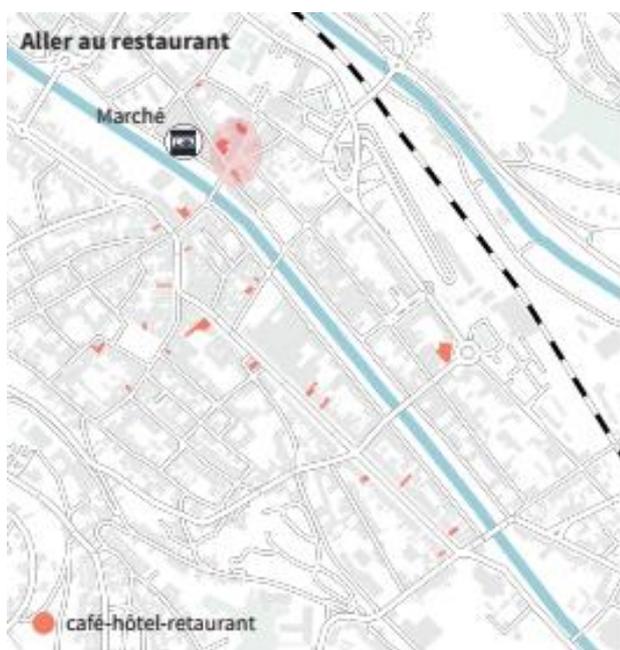
D'autre part, l'offre de la rive droite comprend une quarantaine de commerces et services, soit environ 15 % de l'offre de centre-ville. La principale polarité est localisée sur les rues de Bar la Ville et de la rue du Four. Elle est composée d'environ 30 commerces et services sédentaires proposant une offre principalement tournée vers les services du quotidien et de la vie de quartier : restaurants, supérette bio, boulangerie, bar-tabac, atelier de réparation de vélo, fleuriste ...

Malgré la présence de ponts rejoignant la rive gauche à proximité de chacune des polarités, ces dernières fonctionnent peu en interaction avec le reste du centre-ville. La phase chantier de la halle de marché a contribué à accentuer cet isolement.

Il existe par conséquent un enjeu fort à structurer le parcours marchand afin de reconnecter les deux rives du centre-ville, ce qui permettra de promouvoir un parcours marchand à l'échelle du périmètre entier bénéficiant à la fréquentation des commerces.

La nouvelle halle de marché représente une première opportunité structurante pour créer des interactions et des porosités plus fortes entre les deux rives.

Une offre de restauration peu concentrée



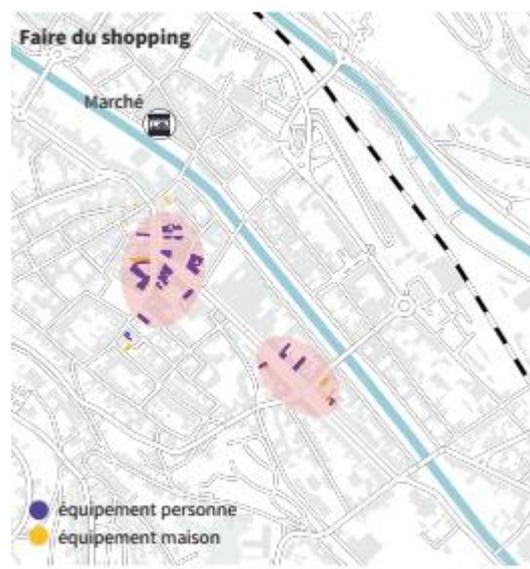
L'offre de restauration se structure autour de 25 restaurants/café à l'échelle du centre-ville, une proportion relativement restreinte (10% de l'offre totale au lieu de 12-17% dans les villes comparables). Le secteur de Bar la Ville représente une micro-polarité de restauration, composée de 3 restaurants complémentaires et attractifs (restaurant/cave à vin, restaurant bio/végétarien, pizzeria) sur une cinquantaine de mètres.

La dispersion de l'offre dans le reste du centre-ville limite l'identification d'un secteur dédié aux sorties et permettant de participer à l'ambiance urbaine du centre-ville. La nouvelle halle de marché est une opportunité pour capter les clients du marché au sein des restaurants sédentaires et les inciter à rester plus longtemps pour réaliser d'autres achats en centre-ville

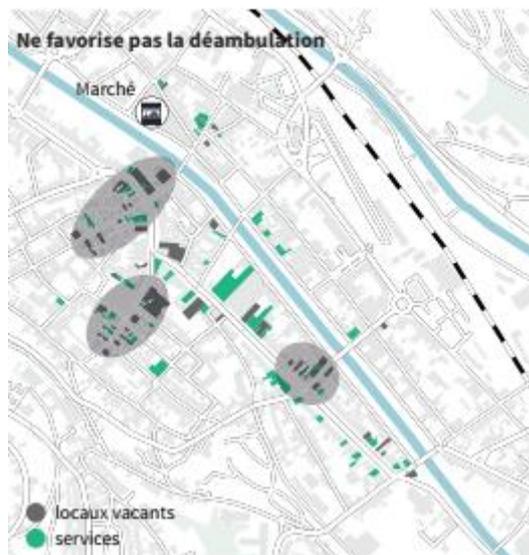
Une destination de shopping bien identifiée mais à conforter

Au total, environ 25 commerces liés à l'équipement de la personne sont implantés en centre-ville, soit 10 % de l'offre totale. Si cette proportion pourrait être supérieure au regard de centres-villes comparables, la concentration de l'offre sur l'axe Jean-Jacques Rousseau/Maginot permet de clairement identifier sa vocation "habillement". Environ 18 enseignes y sont localisées, pour une offre principalement orientée mass market.

Deux enjeux de développement de cette polarité se dégagent : la diversification de l'offre (certaines enseignes plus haut de gamme sont déjà implantées, par exemple Mise au Green) ; concentrer davantage l'offre sur le haut de la rue Rousseau et sur la rue Maginot. L'offre d'équipement de la maison (antiquités, mercerie, art de la table, déco) est quant à elle plus limitée, représentant 4 % de l'offre totale contre 8 à 12 % dans des centres-villes comparables. La forte concurrence en périphérie limite le développement de cette offre en centre-ville.



Une vacance commerciale limitant la continuité marchande



La vacance commerciale représente 19 % des locaux du centre-ville, une proportion importante en comparaison à la moyenne nationale qui s'échelonne entre 10 et 12 %. Elle se polarise sur certains secteurs : le bas du boulevard de la Rochelle, la rue Rousseau, ainsi que sur la continuité de la rue Notre-Dame et de la rue du Bourg. Cette composition soulève un enjeu fort de redynamisation sur ces axes, mais questionne également la commercialité de certains axes, notamment le bas de la rue Jean Jacques Rousseau. Les locaux vacants créent des coupures dans la continuité commerciale et réduit l'animation en rez-de-chaussée, conduisant à dégrader l'image du centre-ville et à réduire sa commercialité.

Tenant compte des éléments du diagnostic, la stratégie à adopter pour renforcer l'attractivité commerciale du centre-ville de Bar-le-Duc doit reposer sur les axes stratégiques suivant :

1/ reconnecter les deux rives de l'Ornain en valorisant le parcours marchand

> capitaliser sur la nouvelle halle de marché pour développer une polarité alimentaire gourmande bien identifiée

> valoriser le parcours marchand entre l'hypercentre et la halle de marché

> créer une boucle marchande en hypercentre

2/ atténuer les discontinuités du linéaire marchand

> cibler les locaux vacants les plus stratégiques pour la continuité du linéaire marchand pour y implanter des activités commerciales

> développer de nouveaux flux de destination en direction du quartier Saint Jean

3/ Développer une nouvelle offre sur la rue Notre Dame

> profiter de l'opportunité du départ du cinéma de Notre Dame pour diversifier l'offre actuelle

4/ Favoriser l'émergence de nouvelles pratiques le long de l'Ornain

> réaménager le quai de la rive gauche pour promouvoir les mobilités douces

> favoriser l'émergence de pratiques récréatives/sportives le long de l'Ornain

Pour animer cette stratégie de renforcement du commerce, la Communauté d'agglomération travaille à travers une structure souple regroupant l'ensemble des partenaires locaux : l'Office de commerce. Cet office vise à mettre en place les outils permettant d'entretenir une dynamique durable.

Le premier outil mis en place est la création d'un poste de manager de commerce et territoire, poste mutualisé porté par la CCI et cofinancé à parité par la chambre consulaire et la Communauté d'Agglomération avec le soutien de la Banque des Territoires.

Le second outil en cours de réflexion est la mise en place d'une foncière de revitalisation qui pourrait être portée par la Ville de Bar-le-Duc et la Communauté d'Agglomération en partenariat avec la Banque des Territoires. Une étude permettra de définir des priorités d'action et la stratégie de la foncière qui devra permettre de renforcer le commerce sur les axes commerçants existants.

Pour accompagner ces outils, la Communauté d'Agglomération a déposé une candidature au FISAC et au dispositif régional d'opération collective de modernisation, ce qui lui permettra d'accompagner de manière plus importante les commerces de centre-ville

L'un des éléments importants de cette stratégie passera par la restructuration de l'îlot du quartier Notre Dame – Rive Gauche avec le maintien d'un linéaire commerçant sur cet espace. Ce projet devra également interroger l'aménagement des locaux situés au rez-de-Chaussée de l'ancien Dumas et Pinguet.

► *Axe 3 : Développer l'accessibilité et la mobilité durable*

Le profil de vallée encaissée a largement guidé l'étalement de la commune et contraint aujourd'hui son développement. La ville s'organise en trois bandes directrices : sa vallée au centre et ses deux coteaux. Ces trois bandes permettent de diviser la ville en trois quartiers distincts : la ville haute sur le versant Sud-Ouest, la ville basse dans la vallée et le quartier de la Côte-Sainte-Catherine au Nord-Est.

Les principales structures de transport sont les voiries routières, ferroviaires et fluviales. A ce titre, le mode de déplacement principal, lié au caractère rural de l'agglomération, reste la voiture. Même s'il est important de développer les moyens de déplacement doux, il est nécessaire d'intégrer dans les différents aménagements des espaces de stationnement permettant de garantir l'accessibilité du quotidien. A ce titre, ces dernières années, des aménagements urbains importants ont été réalisés pour structurer l'armature de parkings à proximité du centre-ville : aménagement de la gare multimodale en deux temps ; aménagement du parking de l'ancien hôpital ; structuration du parking du marché couvert (extérieur et couvert) ; aménagements urbains sur le quartier Saint-Jean.

Si la rive droite de l'Ornain et les extrémités du centre-ville sont bien irrigués, le stationnement est un enjeu majeur d'attractivité pour la rive gauche de l'Ornain, les pieds de la Ville Haute et le secteur sauvegardé de la Ville Haute.

Afin de dynamiser l'activité suite à la crise sanitaire de 2020, la Ville a modifié sa politique liée au stationnement payant en centre-ville en assurant la gratuité sur certains créneaux. Cette initiative doit être évaluée pour reformuler d'ici 2022 une stratégie globale de stationnement avec l'appui d'un comité consultatif. Ces réflexions alimenteront la révision du PLU.

L'armature urbaine ne permettant pas d'envisager une opération d'envergure pour la création de stationnement sur ces espaces, il convient à la fois de travailler sur des aménagements complémentaires de dé-densification et sur la structuration des mobilités douces entre les différents pôles.

A ce titre, la Ville a identifié la nécessité de restructurer les quais pour simplifier les déplacements tant piétons que cyclables en traitant les différentes discontinuités que l'on trouve en centre-ville (traversée de l'Ornain, intersections avec les rues De Gaulle et Rue Joblot notamment).

Un parcours patrimonial est également en cours de travail entre la Ville Haute et la Côte Sainte Catherine sous le pilotage du CAUE de la Meuse. Ce parcours permettra de traverser les différentes infrastructures qui scindent la ville. A ce titre, l'aménagement du Jardin du Collège Gilles de Trèves est un élément structurant de liaison entre la Ville Basse et la Ville Haute.

► **Axe 4 : Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine**

L'aménagement urbain du centre-ville a été une action majeure de la fin des années 2000, début des années 2010 à Bar-le-Duc. Cet aménagement a permis de maintenir une dynamique d'attractivité de la centralité. La Ville Basse présente un patrimoine bâti remarquable qui doit être valorisé pour pouvoir compléter ce que propose à ce jour la Ville Haute.

Ce travail de mise en valeur s'appuiera sur le programme de l'OPAH-RU et les politiques de ravalement de la Ville et de la Communauté d'Agglomération. Le programme d'OPAH-RU a été articulé pour traiter en priorité la Rue du Bourg puis la Rue de la Couronne et enfin les axes parallèles. Cet accompagnement à la rénovation du bâti s'accompagnera par un travail de mise en valeur de l'espace urbain.

En 2019, la Ville a noué un partenariat avec l'école d'architecture de Nancy qui a permis de travailler sur plusieurs espaces pouvant participer au mouvement de requalification et de modernisation du territoire barisien :

- Le quartier Saint-Jean
- La Place Reggio
- Le quartier Notre-Dame rive Gauche

Ce travail a été reconduit avec l'accompagnement d'action logement pour traiter de nouveaux sites en 2020.

Ces projets apportent une vision nouvelle de la ville, des solutions innovantes et ambitieuses pouvant répondre aux besoins du territoire et aux attentes de la collectivité.

En complément de ce travail, la Ville met également en œuvre un programme de rénovation et de valorisation de ses Monuments Historiques. La rénovation de l'Eglise Saint Antoine, entamée en 2018 devrait s'achever en 2021. Celle de l'église Notre Dame devrait démarrer en 2021 pour une durée de 3 ans.

Le projet d'aménagement du Collège Gilles de Trèves doit servir de moteur au développement de l'attractivité touristique du centre-ville en devenant le site phare de la ville et en faisant le lien entre la Ville Haute et la Ville Basse. Véritable porte d'entrée touristique et culturelle, mais aussi économique, du

territoire, le Collège n'est pas seulement un lieu à occuper, c'est aussi un lieu à vivre dans lequel la mise en place d'un premier espace de convivialité est plus que souhaitable pour permettre aux habitants, aux visiteurs, d'entrer sur le site, même si dans un premier temps cette ouverture peut se limiter au jardin et à la cour (avec une offre de rafraîchissements/snacks en terrasse) en attendant qu'un nettoyage des intérieurs, effectué sous surveillance de la DRAC, puisse être mené.

Le projet consiste à faire du collège Gilles de Trèves :

- Un lieu vivant, de sociabilité, de rencontres
- Un monument et un lieu de visite
- Un espace de travail et de « résidence »
- La porte d'entrée de la ville :
 - vitrine de ses couleurs et de ses atouts
 - vitrine de son patrimoine et de sa vitalité industrielle
 - passage obligé pour les touristes,
 - passage obligé pour les habitants
 - passage avantageux pour les jeunes et les actifs dans leur parcours professionnel

A court terme, la ville souhaite pouvoir mener des animations multi-partenariales pour faire vivre Gilles de Trèves avant d'envisager à moyen terme sa rénovation pour l'installation de structures pérennes.

La ville de Bar-le-Duc mène également une réflexion sur le quartier de la Ville Haute qui doit aussi faire l'objet d'une opération de renouvellement urbain. **Cette opération devra faire suite à une réflexion globale sur la Ville Haute et son patrimoine remarquable.** Elle sera menée en concertation avec l'ABF et le CAUE.

Les Halles, situées au cœur du secteur sauvegardé, font partie des sujets à l'étude et la ville souhaite reconquérir cet îlot dégradé afin de lui donner une nouvelle vocation.

► **Axe 5 : Fournir un accès aux équipements et services publics en tenant compte des besoins spécifiques de la population**

L'offre de service du territoire de Bar-le-Duc est complète. En tant que ville chef-lieu de département, elle polarise une part importante de la population du sud du Département. L'offre de service en centre-ville doit cependant faire l'objet d'une adaptation, notamment au vieillissement de la population. Dans ce cadre, la question de l'offre de service de santé fait l'objet d'un projet partagé entre les collectivités et l'ARS afin de permettre l'émergence d'une maison de santé multisite en Ville Basse.

L'offre scolaire est diversifiée et complète sur le primaire et le secondaire. Sur le primaire, la ville entame une réflexion de moyen terme concernant la structuration de l'offre au regard de la diminution importante du nombre d'élèves sur les quinze dernières années (-900 élèves, ce qui correspond à 30% des effectifs environ). Ce travail sera mené avec l'appui d'un comité consultatif et devra être couplé avec une étude prospective sur la démographie scolaire afin de prendre en considération les nouveaux projets d'habitat pour alimenter la définition d'un schéma directeur des structures scolaires.

Cette offre scolaire structure à son tour une offre de services culturels et sportifs gérés par les collectivités ou des structures extérieures, qui sont facteurs d'organisation territoriale et qui génèrent des flux quotidiens. Dans ce cadre, la communauté d'agglomération est en cours de finalisation d'un schéma de développement du sport et s'apprête à lancer la création d'un schéma de développement culturel.

L'offre de services publics est également structurée par l'implantation des services administratifs de l'Etat et des autres structures publiques. Suite aux différentes restructurations de ses services déconcentrés, l'Etat porte aujourd'hui un projet majeur de réorganisation des services présents sur Bar-le-Duc.

A ce titre, l'une des déclinaisons opérationnelles de ce projet vise à rénover de manière importante la cité administrative qui se trouve à la porte Est du centre-Ville. L'intégration de l'enjeu d'aménagement urbain qui sous-tend ce projet doit permettre de mieux relier ce pôle de services et d'emploi au cœur urbain.

Le quartier Saint-Jean qui fait l'objet d'un vaste programme d'aménagement sera la jonction entre la cité administrative et le centre-ville. En effet, de nombreux équipements et aménagements sont en cours de réalisation ou de réflexion sur ce quartier :

- Construction d'un cinéma
- Création d'un espace de bureaux
- Requalification du gymnase Bradfer
- Aménagement d'un hall bouliste
- Création de logements
- Aménagement des berges de l'Ornain en voie douce
- Requalification de l'avenue du 94^{ème} RI
- Restructuration de la cité administrative

► **Axe 6 : Inscire la transition énergétique/écologique au centre du projet communal.**

La transition énergétique et écologique est au cœur des préoccupations communales et à ce titre, la ville mène une réflexion globale sur le chauffage urbain suite au renouvellement de la DSP du réseau de chaleur de la Côte Sainte Catherine. La réalisation d'un schéma directeur du réseau de chaleur est en cours.

L'UVE de Tronville en Barrois est le site où sont incinérés les déchets ménagers de la Communauté d'Agglomération. Pour pérenniser économiquement cet équipement, une valorisation de la chaleur produite par l'alimentation d'un réseau de chaleur lié à des travaux de modernisation semble indispensable. Ainsi, sa rénovation permettrait de maintenir cet équipement et d'envisager une liaison avec Bar-le-Duc afin de déployer le réseau de chaleur en ville basse.

La Ville a également pour ambition de végétaliser l'espace urbain avec un objectif de 15 000 plantations d'ici 2026. Cette végétalisation permettra de lutter contre les îlots de chaleur et de faire de Bar-le-Duc une ville verte renforçant son attrait.

Par la nature transversale de cet engagement dans la transition énergétique et écologique, l'ensemble des projets menés par la ville viseront à répondre à un certain nombre d'attentes :

- La performance énergétique des bâtiments sera au cœur de chaque projet de rénovation et de construction par l'inscription de la collectivité dans les dispositifs suivants :
 - o INTRACTING : système d'autofinancement de la rénovation énergétique du bâti des collectivités en réalisant des travaux à temps de retour courts permettant de réaliser des économies d'énergies et donc financières afin de financer de nouveaux investissements. Une étude doit être portée par le PETR du Pays Barrois en 2021 afin de permettre un lancement opérationnel des travaux porté par la collectivité en 2022.
 - o SARE : porté par l'ADEME et la Région Grand Est, ce programme vise à proposer dès janvier 2021 un accompagnement à destination des ménages souhaitant entreprendre des travaux de rénovation énergétique. Le portage opérationnel est assuré par le PETR du Pays Barrois.
 - o OKTAVE : une société d'économie mixte portée par la Région Grand Est et l'ADEME proposant un service d'accompagnement à la réalisation de travaux de rénovation énergétique, de la phase amont du projet jusqu'à la réception des travaux.
- Le réemploi des friches sera priorisé par rapport aux artificialisations, dans un objectif de sobriété visant à anticiper la zéro artificialisation nette,
- La désimperméabilisation des sols et l'impact sur la biodiversité seront envisagés lors des différents aménagements,
- L'optimisation des déplacements doux fera l'objet d'une approche cohérente au niveau de l'ensemble urbain.

Article 5 - Le périmètre ORT

La convention ORT élaborée au niveau intercommunal définit un périmètre d'application spécifique pour chaque commune. Le périmètre sur le territoire de la Ville de Bar-le-Duc décrit dans cet avenant possède son pendant sur la commune de Ligny en Barrois.

Le périmètre de l'opération de revitalisation de territoire de la ville de Bar-le-Duc a été délimité suite aux échanges tenus lors de l'atelier des territoires et lors des différentes instances cœur de ville sur la base d'un faisceau d'indices. Ce périmètre correspond au périmètre de déploiement du programme Action Cœur de Ville et donc au périmètre dans lequel s'inscriront les actions de cet avenant.

Ce périmètre est défini comme suit :

Habitat :

Le périmètre est identifié par les partenaires comme prioritaire pour la remobilisation de logements. Il intègre notamment le périmètre d'étude de l'OPAH-RU

Sa définition s'est appuyée sur (diverse études menées sur l'année) et se caractérise par:

- l'homogénéité du bâti principalement collectif, ancien, de qualité et multifonctionnel,

- la vacance importante,
- la présence d'îlot dégradés prioritaires,
- le repérage de 10 copropriétés nécessitant un accompagnement,
- la présence de friches offrant des opportunités pour le développement de logements.

Commerce :

L'objectif est de favoriser le développement commercial au sein du périmètre d'ORT, par la dérogation à l'autorisation d'exploitation commerciale et en priorisant l'action du manager de centre-ville.

A l'inverse, un point de vigilance a été d'exclure les zones commerciales périphériques afin d'en maîtriser le développement en mobilisant opportunément la suspension des AEC.

- Le taux de vacance des commerces qui a fait l'objet d'une analyse par secteurs, dans le centre-ville, faisant émerger des problématiques de rétractation du périmètre du centre-ville commerçant.
- Une analyse fine de la question des mixités fonctionnelles a permis d'identifier des situations juridiques et techniques complexes, qui rendront nécessaires un traitement au cas par cas des immeubles concernés.

Services publics :

- Le périmètre défini englobe les 5 sites principaux marquant la présence de l'Etat à Bar-le-Duc

Un programme important de restructuration du patrimoine de l'Etat étant prévu, notamment via le confortement de la destination de la cité administrative. Il entérine ainsi l'importance de la présence de ces sites dans l'équilibre économique locale et dans le projet de revitalisation. Il assure aussi aux collectivités une visibilité quant aux éventuels mouvements qui seraient envisagés par les services de l'État.

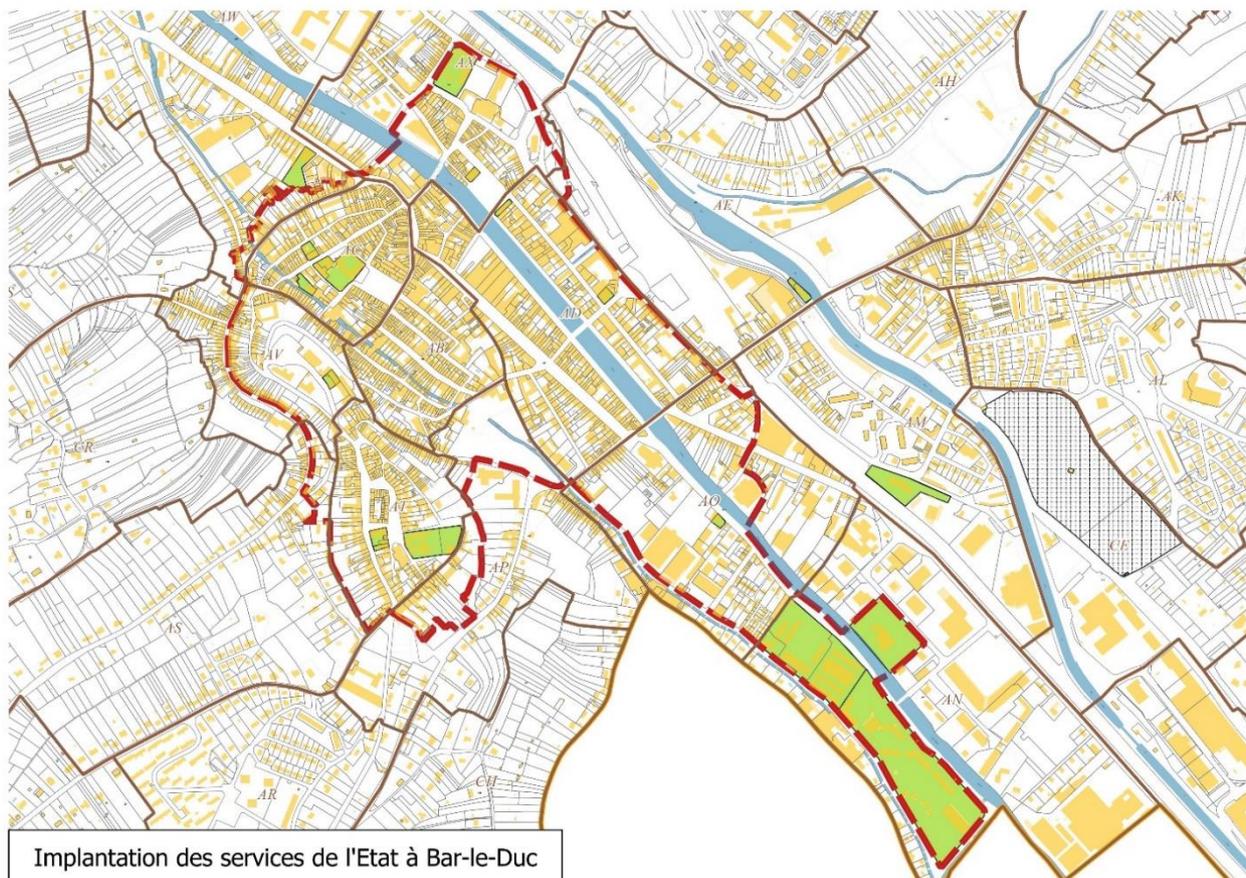
Ces mouvements font suite à une diminution importante de la présence de l'Etat au cours de la dernière décennie, le nombre d'agents présents étant passé de 700 à 500 entre 2009 et 2019.

Les sites concernés par l'évolution de l'implantation de l'Etat seront :

- La Préfecture
- La cité administrative
- Le site Bradfer (DDT)
- Le site Notre Dame

A ces sites, s'ajoute celui de la gendarmerie qui est un employeur important de Bar-le-Duc.

Il est également à noter la présence des tribunaux de Bar-le-Duc qui sont situés en ville haute, tout comme la maison d'arrêt.



- Le périmètre ORT intègre également un nombre de services qu'il est important de conserver dans le tissu urbain de par leur rôle structurant et leur fonction d'attractivité :
 - o Des services administratifs de la ville de Bar-le-Duc, du Département et de la Région sont intégrés dans le périmètre
 - o Des services scolaires et périscolaires, avec la présence d'une crèche (Elisa), d'une école (Bugnon Rostand) et d'un collège (André Theuriet)
 - o Santé : des établissements comme la maison départementale des personnes handicapées, la médecine scolaire
 - o Culturels : sont présents dans l'ORT le musée Barrois et le théâtre de Bar-le-Duc. Le nouveau cinéma de Bar-le-Duc sera implanté dans le périmètre ORT, au sein du quartier Saint Jean.
 - o Sportifs : le site intègre le gymnase Bradfer,
 - o Sociaux : au sein du périmètre ORT, les services sociaux sont notamment représentés par la Maison des Solidarités du Département.

Edifices patrimoniaux de Bar-le-Duc

- La dimension patrimoniale du projet de revitalisation est particulièrement prégnante sur Bar-le-Duc, ainsi le périmètre intègre la ville haute, le Secteur Sauvegardé, dont le PSMV date de 1993, abrite un nombre important d'édifices patrimoniaux. Au niveau des édifices publics, on peut notamment citer l'église Saint Etienne, qui est l'édifice le plus visité de la ville, la tour de l'horloge (un des derniers témoignages de la présence des fortifications de Bar-le-Duc), l'hôtel de Florainville (qui abrite aujourd'hui le tribunal). L'ensemble remarquable qu'est la ville haute s'organise autour des anciennes halles dont l'aménagement est un enjeu majeur pour le devenir de ce site. La qualité du patrimoine privé présent dans cet espace est également un élément important qu'il convient de prendre en compte.

- En ville basse, se côtoient des éléments patrimoniaux datant d'avant la révolution (Églises Notre Dame et Saint Antoine, quartier Notre Dame...) mais également des éléments plus récents marqueurs du développement de la ville lors des XVIII^{ème}, XIX^{ème} et XX^{ème} siècles (Hôtel de Ville ; Préfecture ; Église Saint Jean ; structuration urbaine du boulevard de La Rochelle ; ancien Grand Magasin...)

A l'articulation de ces deux ensembles, le collège Gilles de Trèves et l'ancien château des ducs, qui se retrouvent aujourd'hui traversés par l'avenue du château, représentent un site au potentiel important dont l'aménagement futur pourrait donner à la ville une harmonie nouvelle et lui permettrait de catalyser son potentiel touristique.

Périmètres de projets

Le périmètre ORT de Bar-le-Duc intègre trois périmètres de projets dont la réussite est porteuse du devenir de la ville à moyen terme

- Aménagement du quartier Saint Jean

Le quartier Saint Jean, dont l'aménagement s'inspire des orientations nationales sur les écoquartiers, vise à la fois à pérenniser la présence de services en ville, à y créer un pôle sportif et culturel complémentaire en termes d'activité à ce qui peut exister en ville et à y développer une offre d'habitat d'une typologie nouvelle pour la ville qui permettra de faire revenir vers le centre-ville des habitants installés actuellement en périphérie dans une logique de parcours résidentiel.

Ce projet vise également à faire de cet espace une vraie entrée de ville en l'appuyant sur la présence de l'Ornain, qui sera valorisée par la mise en place d'une circulation douce le long de la rivière, en intégrant mieux la cité administrative au tissu urbain et en la raccordant de manière plus directe au cœur commerçant.

- Projet campus Gilles de Trèves

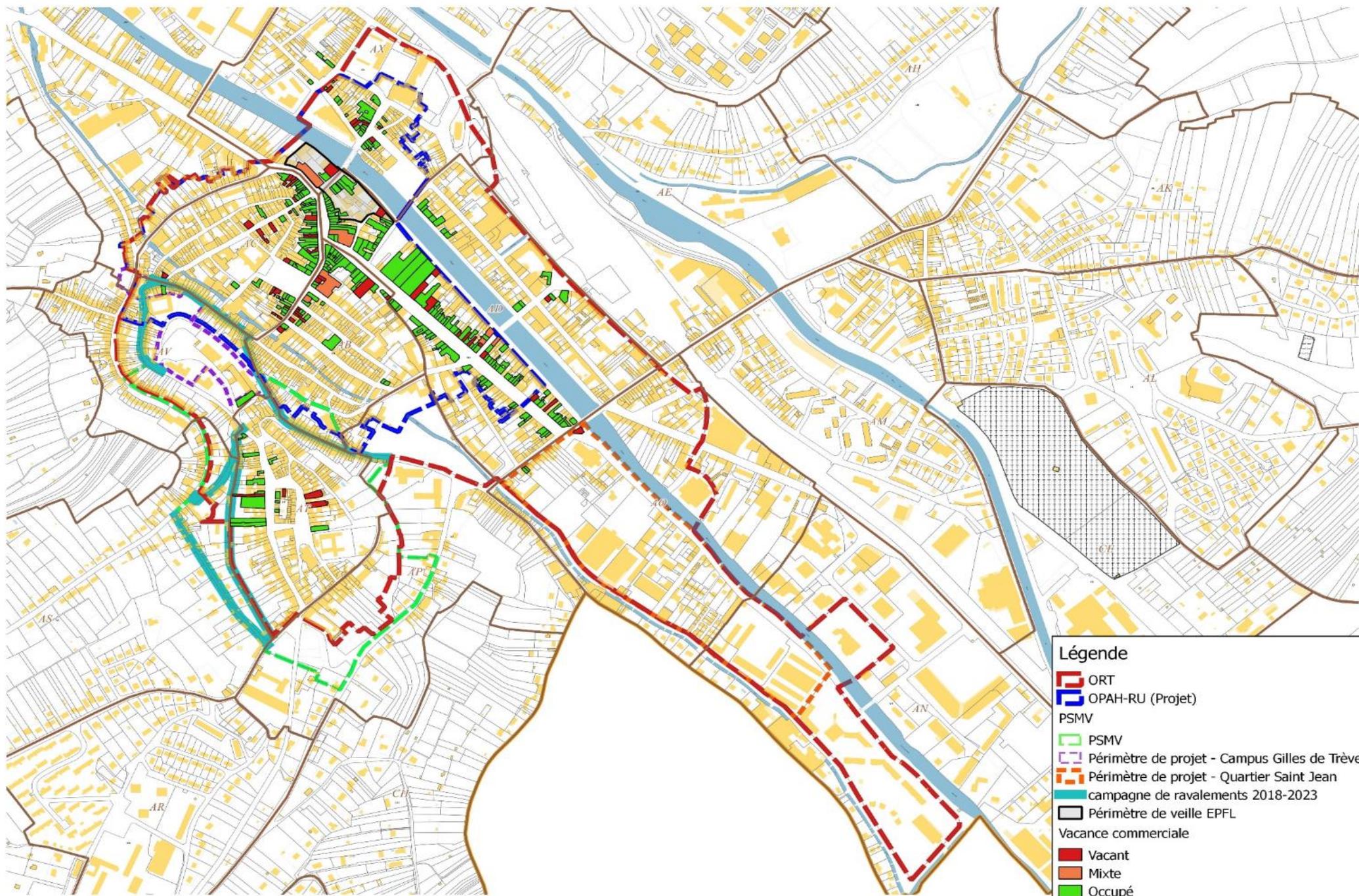
Le devenir du collège Gilles de Trèves a fait l'objet d'une étude de destination qui a été confiée à un cabinet extérieur. En analysant les différentes implantations immobilières ainsi que l'urbanisation autour de ce site, un nouveau concept de campus a émergé. Ce concept vise à faire du collège l'élément central d'un projet plus vaste visant à restructurer le lien entre la ville haute et la ville basse.

Il devrait accueillir différentes activités liées à la transmission des savoirs, afin de permettre la création d'un pôle présentant une masse critique d'activité, suffisante pour rendre Bar-le-Duc attractive dans un périmètre de 2 heures de trajet, touchant ainsi un bassin de population bien plus vaste qu'actuellement. En premier lieu, les fonctions qui pourraient s'y intégrer seraient le dispositif micro-folie, un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, un café, ainsi qu'un site de formation.

- Aménagement du quartier Notre Dame - Rive Gauche – périmètre de veille EPFL

Le déménagement du cinéma vers le quartier Saint-Jean va amener la création d'une friche en cœur de ville. La ville souhaite anticiper cette situation pour ne pas laisser s'installer un ensemble dégradé dans le centre commerçant. Pour se faire, plusieurs actions ont été engagées :

- o La mise en place d'un périmètre de veille foncière par l'EPFL qui pourra mobiliser ses moyens afin d'assurer la maîtrise foncière de cet espace.
- o Le lancement d'une étude, par le conseil régional, sur le potentiel de ce site pour y implanter du commerce.
- o La commande d'une étude flash par la DDT pour analyser le potentiel en termes d'habitat, notamment en interrogeant des bailleurs sociaux sur ce sujet.



Légende

-  ORT
-  OPAH-RU (Projet)
- PSMV
-  PSMV
-  Périmètre de projet - Campus Gilles de Trèves
-  Périmètre de projet - Quartier Saint Jean
-  campagne de ravalements 2018-2023
-  Périmètre de veille EPFL
- Vacance commerciale
-  Vacant
-  Mixte
-  Occupé

Article 6 - Le programme d'action

Axe 1 : Amélioration et attractivité de l'habitat				
Actions matures				
N°	Description succincte	Echéance	Budget	Partenaires concernés
			(€ TTC)	
A0	<p>Campagne de requalification des façades privées</p> <p>La Ville de Bar-le-Duc, tout comme la communauté d'agglomération, accompagne les ravalements de façades des particuliers par des subventions</p>	2018-2023	150 k€	Ville BLD - CA
Actions non matures				
A1	<p>Mise en place d'une OPAH-RU sur la ville basse</p> <p>La Ville Basse a été identifiée dans les différents diagnostics comme l'espace à enjeu en termes d'habitat, sur les questions de salubrité, de performance énergétique, d'attractivité et d'image de la ville. Dans ce cadre, une OPAH-RU sera déployée avec des aides renforcées abondées par la CA et la Ville. Un volet coercitif doit être approfondi lors de la première année de mise en œuvre.</p>	2021-2026	A définir	Ville BLD - CA - DDT - CD55- ANAH – Conseil Régional – Action Logement - propriétaires privés
A2	<p>Déploiement du permis de louer</p> <p>Dans le cadre de la lutte contre l'habitat insalubre, le permis de louer est un outil permettant de prévenir les difficultés par une évaluation avant location. L'outil sera déployé progressivement en se concentrant sur les secteurs les plus touchés à ce jour.</p>	2021-2022	12.5 k€ /an	Ville BLD - CA - DDT - ARS - ANAH - CAF - CD55
A3	<p>Activation des outils ORI - RHI - THIRORI sur les ensembles dégradés</p> <p>Dans le cadre de l'OPAH-RU, la Ville a ciblé un certain nombre d'immeubles dont le traitement apparait prioritaire. A ce titre, elle sera accompagnée par le prestataire du suivi pour mettre en œuvre les dispositifs juridiques coercitifs.</p>	2021-2026	A définir	Ville BLD - CA - DDT ANAH - CD55

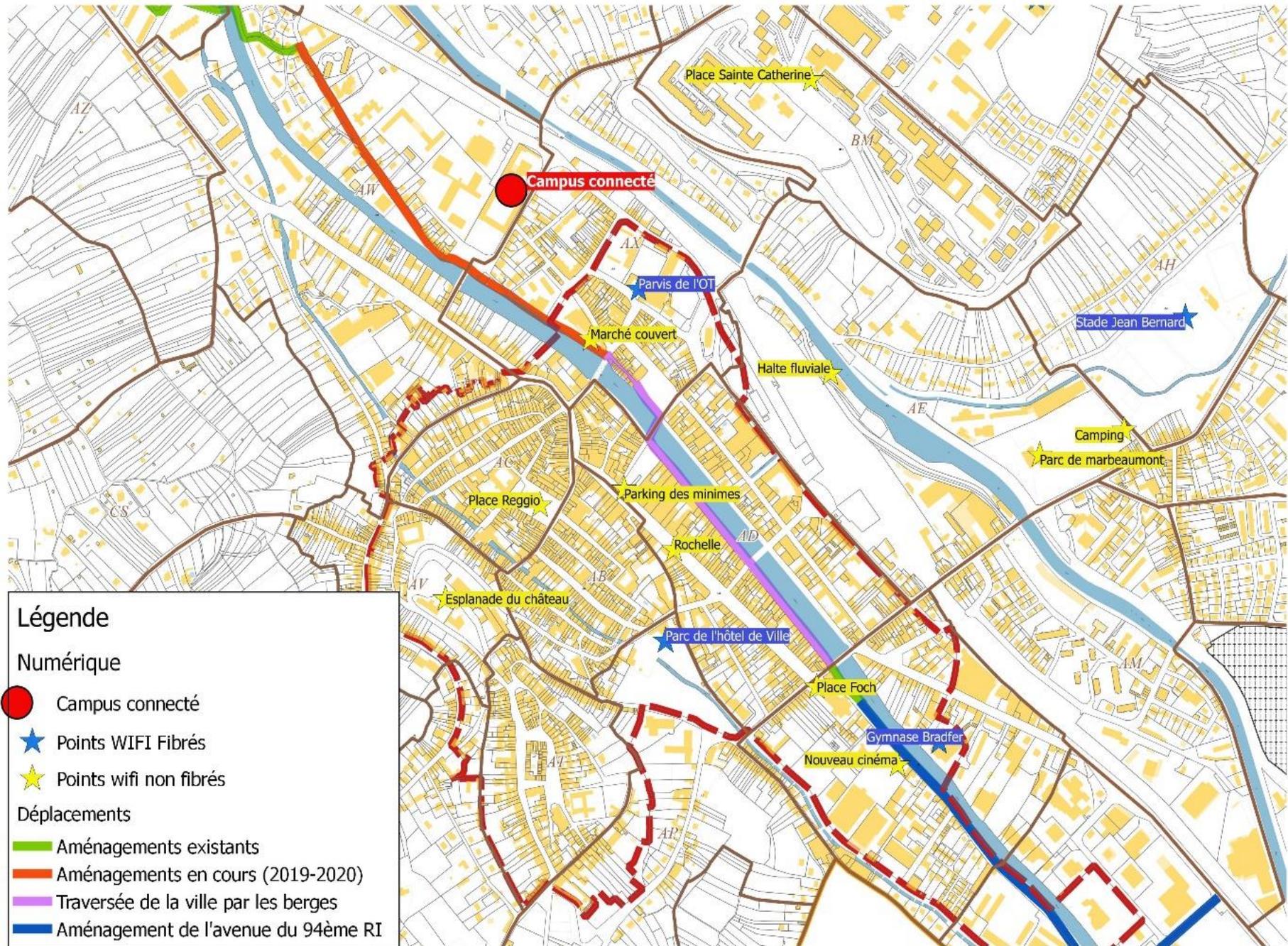
A4	<p>Aménagement de la friche du cinéma dans le quartier Notre-Dame Rive Gauche</p> <p>Situé au point de rencontre des axes structurants Nord Sud et Est Ouest de la Ville, le quartier Notre Dame Rive Gauche est un ilot à traiter prioritairement pour éviter la création d'une friche suite au départ du cinéma. Ce projet s'appuiera sur un programme mixte intégrant des logements adaptés pour les personnes âgées avec une volonté de mixité sociale, des services et des commerces.</p>	2021-2024	A définir	Ville BLD - EPFGE - Promoteur privé - OPH – ADAPEIM – Ecole d'Architecture de Nancy - Action Logement
A5	<p>Création de logements dans le quartier Saint Jean</p> <p>La phase 1 d'aménagement du quartier Saint Jean visait à créer des équipements de service et à commencer à restructurer le quartier. La phase 2 concernera la création de logements individuels ou petit collectifs orientés sur la création de T2 et T3.</p>	2021-2022	A définir	Promoteur privé - OPH – ADAPEIM - Action Logement – CDC HABITAT
A6	<p>Accompagnement des copropriétés dégradées</p> <p>Dans le cadre de l'OPAH, les copropriétés dégradées ont été ciblées pour faire l'objet d'un volet d'accompagnement spécifique qui visera à les identifier, accompagner si besoin leur structuration et in fine, favorisera les projets de rénovation.</p>	2021-2026	A définir	CA – ANAH - Prestataire suivi animation OPAH
A7	<p>Création de logements adaptés en centre-ville</p> <p>Porté par l'ADAPEIM de la Meuse, ce projet vise à créer des logements adaptés pour des personnes handicapées en centre-ville. L'ancien presbytère de l'église Saint Antoine est ciblé pour mettre en œuvre ce projet.</p>	2021-2022	A définir	ADAPEIM - Ville

Axe 2 : Favoriser un développement économique et commercial équilibré				
N°	Description succincte	Echéance	Budget	Partenaires concernés
			(€ TTC)	
Actions matures				
B0	<p>Mise en place d'un office de commerce au sein d'un tiers lieu en centre-ville</p> <p>La compétence d'animation du commerce est particulièrement morcelée entre les acteurs. Pour obtenir une animation efficace, la communauté d'agglomération réunit l'ensemble des acteurs concernés afin de définir une stratégie partagée.</p>	2019-	0€	CA - communes - UCIA - consulaires - OT
B1	<p>Ouverture de commerces à l'essai</p> <p>Dans un contexte économique peu dynamique, lancer de nouvelles activités peut être compliqué pour des porteurs de projet. La mise en œuvre d'un dispositif de commerce à l'essai animé localement peut donner l'occasion à certains porteurs de concrétiser leurs idées et de bénéficier d'un accompagnement.</p>	2018-2023	19 255 € + 5000 € /an	CA
B2	<p>Création d'un poste de manager "ville et territoire"</p> <p>Pour mettre en œuvre la stratégie d'accompagnement définie par les acteurs de l'office de commerce, la Communauté d'Agglomération et la CCI 52-55 ont fait le choix de partager un poste centré sur les enjeux d'accompagnement des commerçants et de traitement des différentes priorités liées à l'évolution de leur activité, notamment la numérisation.</p>	2018-2022	61k € /an	CA – CCI FISAC – Banque des territoires
Actions non matures				
B3	<p>Accompagnement à l'accessibilité des commerces (physique et numérique)</p> <p>La Communauté d'Agglomération accompagne les travaux des PME-TPE depuis plusieurs années. Pour donner une ampleur nouvelle à son action dans les périmètres de centre-ville, elle a candidaté au dispositif FISAC et a déposé un dossier complémentaire à la Région. Ces financements cumulés permettront d'impulser une réelle dynamique de rénovation des locaux commerciaux.</p> <p>En complément, une action sera menée avec les commerçants pour trouver des solutions de développement de l'activité par le numérique.</p>	2018-2022	A définir selon travaux	CA – CCI – FISAC- Région

B4	<p>Création d'une foncière de centre-ville</p> <p>La Ville et la Communauté d'Agglomération vont travailler à la mise en place d'un outil qui sera capable d'acquérir des cellules commerciales stratégiques vacantes afin de les mettre en location à des conditions permettant le retour d'une activité.</p>	2021	60 000 € Etude Déploiement à définir	Ville - CA - Banque des Territoires
B5	<p>Accompagner la refonte du périmètre commercial</p> <p>L'activité commerciale du centre-ville a tendance à se rétracter autour d'axes stratégiques. Certains espaces concentrent à ce titre la vacance. Dans le cadre de l'OPAH-RU, la ville accompagnera certains projets de requalification de certaines cellules commerciales vides en logement.</p>	20201-2025	A définir	Ville – CA - ANAH

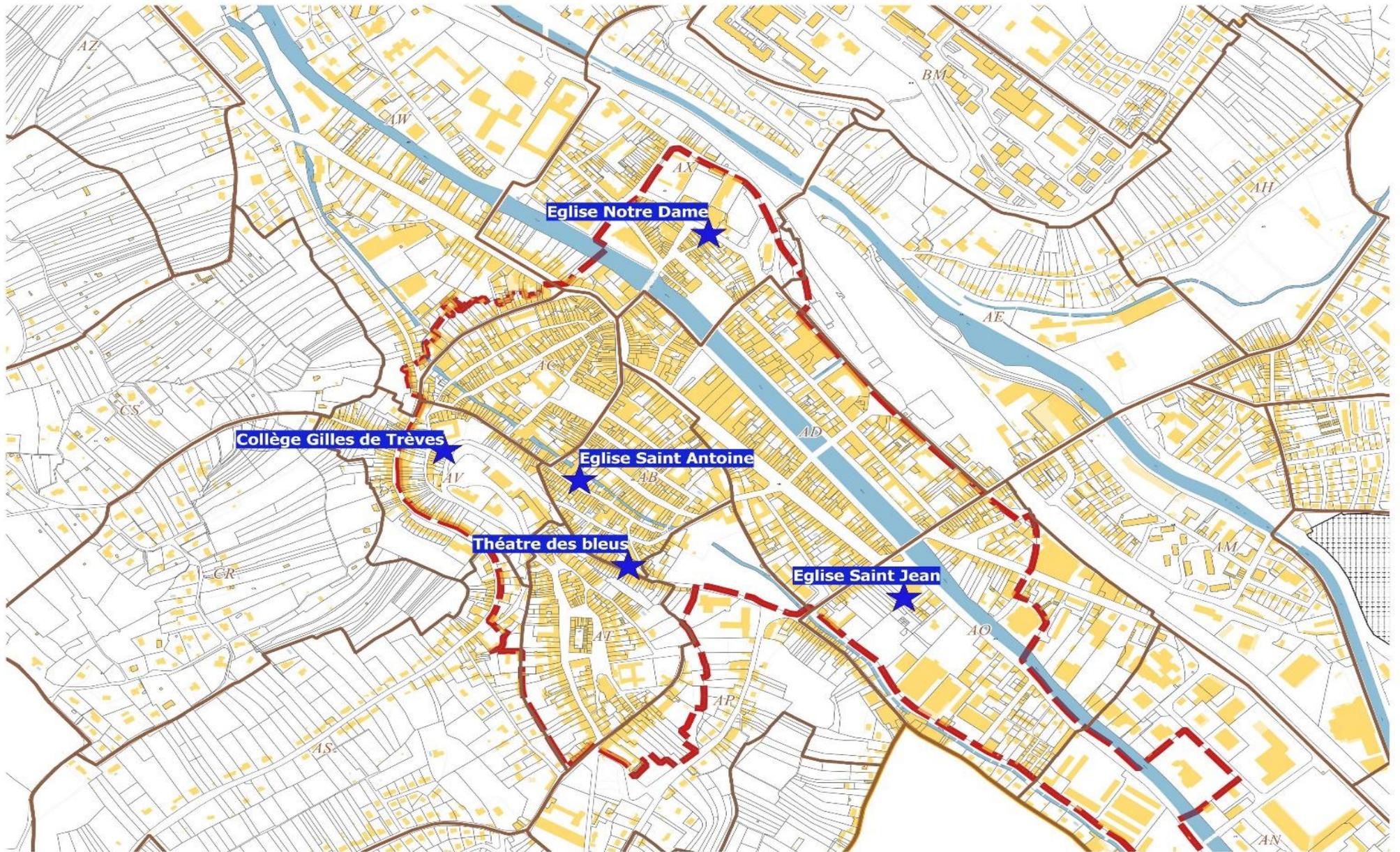
Axe 3 : Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions :				
N°	Description succincte	Echéance	Budget	Partenaires concernés
			(€ TTC)	
Actions matures				
C0	<p>Aménagements de voies douces le long de l'Ornain</p> <p>L'aménagement des quais et de l'avenue du 94è RI peut-être un moteur de redynamisation du territoire en créant un espace dédié au loisir et au bien-être en cœur de ville, favorisant une activité complémentaire à l'activité commerciale et incitant à revenir vivre en ville.</p>	2019-2022	800 K €	Ville BLD – Etat – Région - Département
C1	<p>Déploiement de la fibre optique</p> <p>Le déploiement de la fibre optique en cours par Orange est un élément majeur d'attractivité du territoire.</p>	2018-2022	Non communiqué	Ville - CA - Orange
C2	<p>Mise en place de bornes Wifi en accès libre</p> <p>La ville a été retenue dans le cadre de la première vague de l'appel à projet Wifi 4 UE pour mettre en place de bornes Wifi en accès libre.</p>	2021	30 à 40k€	Ville BLD -UE (wifi 4 UE)

C3	<p>Ouverture d'un campus connecté et implantation d'un tiers-lieu (FABLAB/Coworking)</p> <p>Le campus connecté ouvert en 2019 apporte une offre de formation à distance pour des étudiants souhaitant rester à Bar-le-Duc pour mener des études supérieures. L'ouverture d'un tiers lieu permettra de mettre à disposition des locaux pour le campus connecté. Locaux qui pourront également accueillir un espace de co-working ou un Fab Lab.</p>	2021-2027	467 k€	Ville BLD – CA - Etat – Région – Lycée Poincaré
Actions non mures				
C4	<p>Requalification des berges du 94ème RI et de la voirie.</p> <p>Situé le long de l'Ornain devant le quartier Saint Jean, l'axe du 94^{ème} RI relie la cité administrative au centre-ville. Son aménagement pour favoriser les déplacements doux prolonge l'aménagement des quais pour créer une colonne vertébrale des déplacements doux à Bar-le-Duc</p>	2021-2023	3 M €	Ville BLD -CA - CD55 -Agence de l'eau – Etat - Région
C5	<p>Mise en place d'un axe structurant de traversée de la vallée pour relier la ville haute à la côte Sainte Catherine</p> <p>La traversée de la vallée doit permettre de relier les différents espaces de vie de Bar-le-Duc. Cet axe est aussi important pour les barisiens que pour les travailleurs extérieurs que les touristes. Il se traduira par des travaux sur la rue du bourg et sur le jardin du collège Gilles de Trèves</p>	2021-2023	A définir	Ville BLD – CAUE -OPH – Habitants – Patrimoine en Barrois – Services de l'Etat – Office de tourisme – Meuse Attractivité



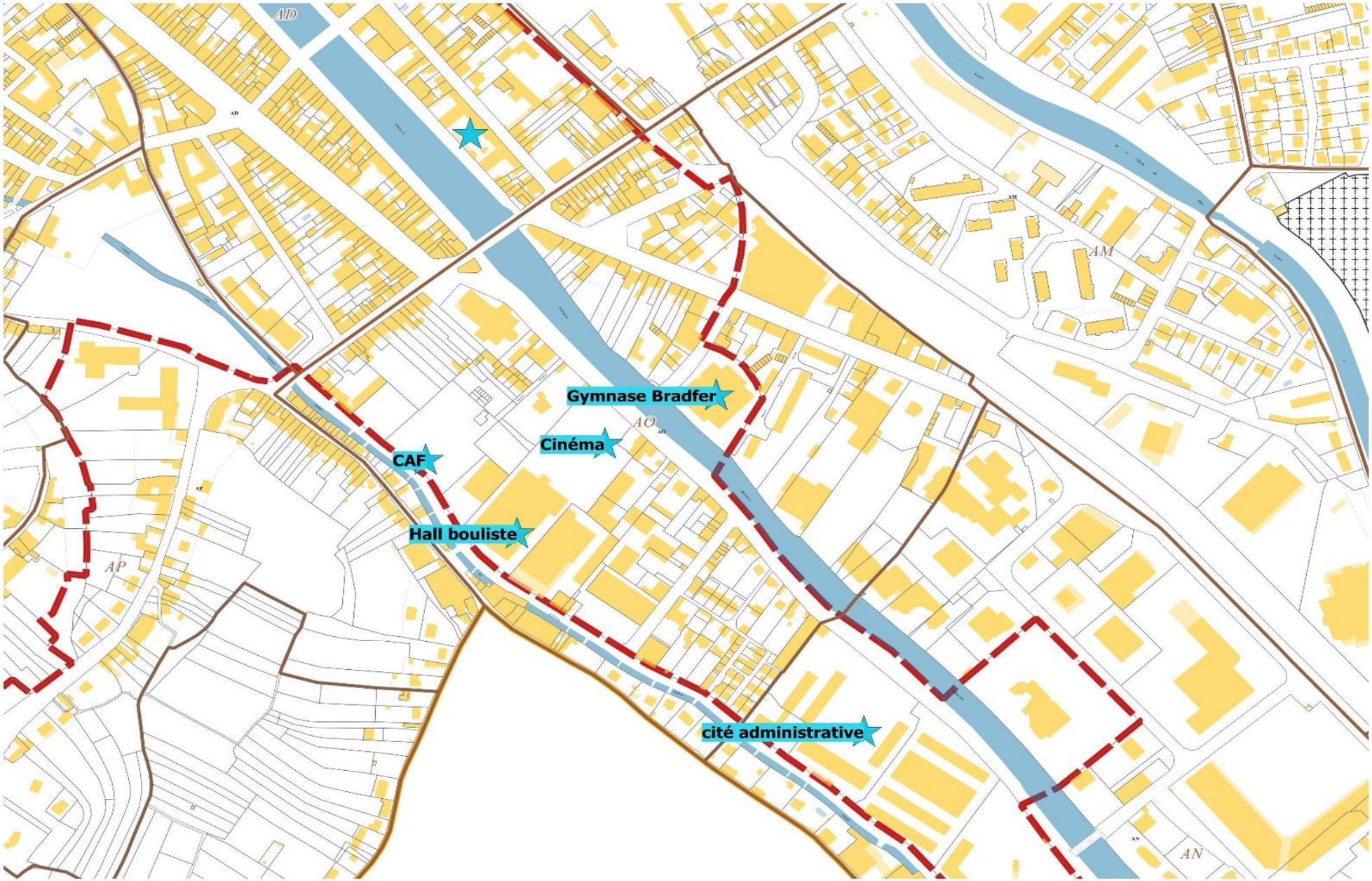
Axe 4 : Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine				
N°	Description succincte	Echéance	Budget	Partenaires concernés
			(€ TTC)	
Actions matures				
D0	<p>Aménagement du quartier Saint Jean</p> <p>Espace en friche depuis plus de 20 ans, le quartier Saint Jean a fait l'objet de plusieurs projets de requalification. La phase 1 des travaux a démarré en 2019 avec des aménagements urbains et la construction d'un cinéma.</p>	2020-2023	2.7M €	Ville BLD - Etat - GIP Objectif Meuse
D1	<p>Rénovation de l'église Saint Antoine</p> <p>L'église Saint Antoine est située au cœur de la Ville Basse, en face de la Préfecture. Ce monument est enchâssé dans les maisons situées à proximité</p>	2018-2021	2M €	Ville BLD - Etat - Région - Département -GIP Objectif Meuse
D2	<p>Rénovation de l'église Saint Jean</p> <p>L'église Saint Jean est située au bout du boulevard de la Rochelle. Les aménagements urbains bordant cet édifice ont été refaits en 2017, ce projet vise à mettre en œuvre des travaux de sécurisation du clos et du couvert.</p>	2021-2022	750 k€	Ville BLD - Etat - Département
D3	<p>Aménagement de l'ancien théâtre des bleus</p> <p>Porté par l'association de Sauvegarde du Théâtre des Bleus de Bar, ce projet vise à requalifier un ancien théâtre à l'italienne afin d'en faire de nouveau une salle de spectacle.</p> <p>Le théâtre a fait l'objet d'une inscription aux monuments historiques en 2020</p>	2019-2022	A confirmer	Association du théâtre des bleus - Etat - Fondation du patrimoine- Département - Région – GIP Objectif Meuse - Ville
D4	<p>Mise en place d'un inventaire du patrimoine</p> <p>Le patrimoine de Bar-le-Duc est riche, signe de son histoire. Pour identifier les éléments à mettre en avant, à protéger et alimenter le programme d'animation local, un inventaire sera réalisé en partenariat entre la ville et le service régional de l'inventaire.</p>	2019-2024	200k €	Ville BLD - Région
Actions non matures				
D5	<p>Rénovation de l'église Notre Dame</p> <p>L'église Notre Dame, située à côté de l'office de tourisme est un des monuments les plus marquants du centre-ville. Cet édifice est utilisé pour les offices</p>	2021-2024	2.7M€	Ville BLD - Etat - Région - Département

	mais également pour des concerts, l'orgue étant le plus joué de la ville.			
D6	<p>Aménagement du collège Gilles de Trèves</p> <p>Le collège Gilles de Trèves est un élément majeur de l'histoire de Bar-le-Duc. Après des travaux d'ampleur sur le clos couvert qui auront duré près de 10 ans, la ville a mené une étude de destination qui incite à développer une activité mixte dans ce lieu pour y faire venir un maximum de publics.</p>	2021-2024	3 à 5 M€	Ville BLD - Etat - Région - Département - Partenaires privés
D7	<p>Aménagement de la liaison Gilles de Trèves – Château</p> <p>La liaison Ville Haute – Ville Basse est un élément essentiel des mobilités et du potentiel de développement touristique. Dans ce cadre, le jardin du collège Gilles de Trèves est la clé de la création d'une liaison entre ces deux espaces. Un aménagement qualitatif de cet espace permettrait la mise en place d'un outil d'attractivité supplémentaire sur le site.</p>	2020-2023	Etude 8 000 € Travaux A définir	Ville BLD - CAUE - Etat -CD55
D8	<p>Requalifier la place Reggio et de la rue Rousseau</p> <p>Située face à la Préfecture, la place Reggio est un espace public dont l'aménagement n'a pas permis le développement d'activité. Principalement minéral, cet aménagement doit être travaillé de manière plus qualitative afin de le transformer en espace de Vie. La rue Rousseau étant un axe commerçant et la voie d'accès privilégiée à la place Reggio doit également être repensé.</p>	2019-2025	3 M €	Ville BLD- Etat – Région – Département – école d'architecture de Nancy



Axe 5 : Fournir l'accès aux équipements et services publics				
N°	Description succincte	Echéance	Budget	Partenaires concernés
			(€ TTC)	
Actions matures				
E0	<p>Construction d'un cinéma sur le quartier Saint Jean</p> <p>L'exploitant du cinéma de Bar-le-Duc souhaite moderniser son exploitation tout en restant en centre-ville. Il mène un projet de création d'un nouveau cinéma de 5 salles sur le quartier Saint Jean.</p>	2019-2020	2.7 M€	SARL Sybrice - Ville BLD - Etat - Région - Département – CNC – GIP Objectif Meuse
E1	<p>Création d'un espace de bureau sur le quartier Saint Jean</p> <p>Dans le but d'accueillir des services, la Ville souhaite l'aménagement d'un espace de 2000m² de bureaux sur le quartier Saint Jean.</p>	2022-2022	A définir	CAF - Promoteur - Ville BLD
E2	<p>Restructuration de la cité administrative</p> <p>La réorganisation des services de l'Etat s'est traduite par une baisse progressive des effectifs de fonctionnaires sur la Ville. Une restructuration bâtementaire va être mise en œuvre pour rationaliser le patrimoine bâti de l'Etat et moderniser la cité administrative.</p>	2020-2022	7M €	Etat
E3	<p>Création d'un nouveau site de production pour l'EPL Agro</p> <p>L'EPL Agro est une structure de formation importante au niveau régional avec le déploiement de formations dans le domaine agricole. Afin d'appuyer le développement de cette structure, un nouveau site de production est en cours de construction.</p>	2019-2023	7M €	EPL Agro - Région
Actions non matures				
E4	<p>Structuration de l'offre de santé en ville basse</p> <p>Avec une population vieillissante et une offre de santé qui se réduit, la communauté d'agglomération accompagne la structuration de l'offre médicale. A ce titre, une maison de santé multisite est en train d'être structurée en ville basse.</p>	2021 -	A définir	CA- ARS - Professionnels de santé

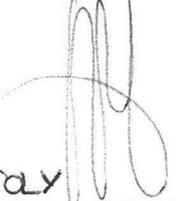
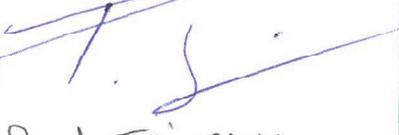
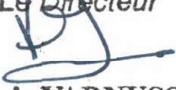
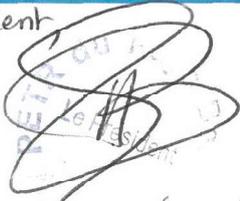
E5	<p>Aménagement d'un hall bouliste sur le quartier St Jean</p> <p>Situé sur le quartier Saint Jean, le hall bouliste de Bar-le-Duc doit être repensé pour continuer à accueillir une activité sportive sur site tout en s'intégrant dans l'éco quarter.</p>	2021 - 2023	1 M €	CA - Ville BLD - Etat
E6	<p>Requalification du gymnase Bradfer – Quartier Saint Jean</p> <p>Structure sportive accueillant public scolaire et associatif, le gymnase Bradfer doit faire l'objet d'une requalification décrite dans le schéma de développement du sport de la Communauté d'Agglomération.</p>	2022- 2024	2 M €	CA – Etat – Région – Département - GIP Objectif
E7	<p>Restructuration du patrimoine scolaire de la ville</p> <p>La Ville souhaite conduire une concertation sur le devenir de son patrimoine scolaire. Ce travail aboutira sur des projets de rénovation ou de reconstruction des écoles communales.</p>	2020-2023	A définir	Etat - Ville BLD
E8	<p>Mise en place d'un espace d'hébergement pour étudiants</p> <p>L'hébergement des étudiants et jeunes actifs est un sujet qu'il est nécessaire d'aborder pour permettre leur maintien ou leur arrivée sur le territoire. Si une offre existe déjà au travers de différentes structures, celle-ci semble devoir être complétée pour répondre à certains besoins, notamment au niveau de l'EPL Agro</p>	2020 - 2023	A définir	EPL AGRO – Région -CD55 – CA – Etat - Région
E9	<p>Création d'un tiers lieu en centre-ville</p> <p>Cet espace permettrait à l'ensemble des habitants de bénéficier d'un espace partagé. Ce lieu permettrait également de communiquer sur les actions mises en place dans le cadre du programme Cœur de Ville mais également de proposer un espace de partage (co-working, formations etc.).</p>	2021 -2022	A définir	Ville de BLD -CA Etat - UCIA



Axe 6 : Inscrire la transition énergétique/écologique au centre du projet communal.

N°	Description succincte	Echéance	Budget	Partenaires concernés
			(€ TTC)	
Actions matures				
F0	<p>Réalisation d'un schéma directeur pour le chauffage urbain</p> <p>Le chauffage urbain, présent à la côte Sainte Catherine est totalement absent de la Ville Basse. Une étude est en cours pour établir les besoins en chaleur, ce qui permettrait de valoriser la chaleur produite par l'UVE de Tronville</p>	2020	84K €	Ville BLD - ADEME - Cofely
Actions non matures				
F1	<p>Déploiement d'un réseau de chaleur en ville basse alimenté par l'UVE de Tronville</p> <p>La chaleur qui sera amenée depuis l'UVE de Tronville devra être distribuée en ville dans différentes structures. Les aménagements liés au déploiement de ce réseau nécessiteront une quantité importante de travaux de voirie.</p>	A définir	A définir	Ville BLD - ADEME - Cofely
F2	<p>Végétaliser l'espace urbain</p> <p>La lutte contre les ilots de chaleur est un axe important de l'aménagement des espaces urbanisés. A ce titre, la Ville souhaite mener une action de désimperméabilisation des sols et de végétalisation des espaces urbains.</p>	2021-2026	600 k €	Ville BLD, CAUE

Avenant signé en 12 exemplaires, le 21 DEC. 2020

Commune	Intercommunalité	Etat
Le Maire,  Martine JOLY	La Présidente,  Martine JOLY	La Préfète de La Meuse  Pascale TRIMBACH
Caisse des dépôts	ANAH	Action Logement
Le Directeur Régional,  Patrick FRANÇOIS	La déléguée de l'agence  Pascale TRIMBACH	La Directrice Régionale,  Caroline MACE
Région Grand Est	Département de la Meuse	GIP Objectif Meuse
 Jean ROTTNER Président du Conseil Régional	 Claudel LEONARD	G.I.P. "OBJECTIF MEUSE" Le Directeur  Mélanie VARNUSSON
EPFGE	PETR Pays Barrois	OPH de la Meuse
Le Directeur Général,  Alain TOUBOL	Le Président  Benoit HACQUIN	La Directrice Générale  Sylvie HERNET-GRANDFILLE

ANNEXES

Annexe 1– Fiches action

Fiche Action A0

Nom de l'action	Axe 1 – Action 0
Description générale	Campagne de requalification des façades privées
Objectifs	Accompagner les propriétaires souhaitant procéder au ravalement de leurs façades visibles du domaine public et se situant dans le périmètre de la campagne
Intervenants	Ville de Bar-le-Duc
Budget Global	150 000 €
Modalité de financement	Ville de Bar-le-Duc
Indicateurs d'avancement	Nombre de façades traitées
Indicateurs de résultat	Nombre de façades traitées

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Coûts TTC	Financement TTC
Campagne de requalification des façades privées	Aider les propriétaires à réaliser des travaux grâce à une assistance administrative, des conseils techniques et financiers et des subventions	2018	2023	150 000 €	150 000 € Ville de Bar-le-Duc

Fiche Action A1

Nom de l'action	Axe 1 – action 1
Description générale	Mise en place d'une OPAH-RU sur la ville basse de Bar-le-Duc
Objectifs	Redonner une attractivité sur l'habitat en ville basse afin de stabiliser le nombre d'habitants de Bar-le-Duc.
Intervenants	Communauté d'Agglomération – Ville de Bar-le-Duc – ANAH – Conseil Départemental de la Meuse – Région Grand Est – Action Logement – Prestataire de suivi animation – Autres partenaires identifiés au cours de l'étude pré-opérationnelle
Budget Global	Recrutement d'un prestataire de suivi-animation en cours – chiffrage définitif début 2021
Modalité de financement	Co-financement de la Communauté d'Agglomération et des partenaires identifiés (dont ANAH)
Indicateurs d'avancement	Contact pris avec les propriétaires
Indicateurs de résultat	Nombre de logements rénovés

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Couts TTC	Financement TTC
Mettre en œuvre une OPAH-RU en ville basse de Bar-le-Duc, à travers la mobilisation d'une équipe de suivi-animation et de subventions spécifiques à destination des propriétaires	Modalités à définir dans la convention d'OPAH-RU : Requalification de l'habitat privé en prenant en compte les spécificités du centre ancien de Bar-le-Duc (la convention RU concerne également le centre-ville de Ligny-en-Barrois)	2021	2026	Recrutement d'un prestataire de suivi-animation en cours – Chiffrage définitif début 2021 Coût travaux selon projets des propriétaires privés	Communauté d'Agglomération (Suivi-animation et aides aux propriétaires) 367 000 € (estimé) ANAH (Suivi-animation et aides aux propriétaires) 2 885 945 € (estimé) Ville (aide aux propriétaires) 186 250 € (estimé) Région Grand Est(aide aux propriétaires) 245 000 € (estimé) Banque des territoires (suivi-animation) Autres partenaires (dont action logement) - (suivi-animation et/ou aides aux propriétaires) Intervention non chiffrée

Fiche Action A2

Nom de l'action	Axe 1 – action 2
Description générale	Déploiement du permis de louer
Objectifs	Assurer un suivi fin de la situation des logements en Ville Favoriser la rénovation des logements Améliorer la qualité d'habiter
Intervenants	Communauté d'Agglomération – ville de Bar-le-Duc – ANAH – Action Logement – CAF - CD55 -DDT - ARS
Budget Global	A définir
Modalité de financement	A définir
Indicateurs d'avancement	Nombre de dossiers déposés Nombre de dossiers traités
Indicateurs de résultat	Amélioration de l'habitat sur Bar-le-Duc

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Coûts TTC	Financement TTC
Mise en place du permis de louer à Bar-le-Duc	Instauration de la déclaration ou autorisation préalable de mise en location sur un périmètre à définir dans le centre de Bar-le-Duc	2021-2022		¼ ETP 12 500€ annuel chargé	Communauté d'Agglomération

Fiche Action A3

Nom de l'action	Axe 1 – action 3
Description générale	Activation des outils ORI-RHI/THIRORI sur les ensembles dégradés
Objectifs	Mettre en place les outils opérationnels et de financement les plus appropriés pour traiter les situations les plus complexes identifiées au cours de l'OPAH-RU
Intervenants	Communauté d'Agglomération – ville de Bar-le-Duc – ANAH – DDT – CD55
Budget Global	A définir lors de l'étude de faisabilité de chaque opération
Modalité de financement	Collectivité maîtresse d'ouvrage – ANAH (financement à 50% du coût de l'étude, puis financement de 40% à 70% du déficit d'opération)
Indicateurs d'avancement	Réalisation des actions prévues dans le programme de travaux et d'accompagnement, défini pour chaque opération
Indicateurs de résultat	Achèvement des opérations

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Coûts TTC	Financement TTC
Activation des procédures et financements ORI-RHI/THIRORI pour les ensembles dégradés	Pour les ensembles dégradés identifiés au cours de l'OPAH-RU ne pouvant être accompagnés par le seul levier incitatif, mise en place d'outils spécifiques (ORI-RHI/THIRORI)	2021	2026	A définir à l'issue de chaque étude de faisabilité	Collectivité maître d'ouvrage ANAH (financement à 50% du coût de l'étude, puis financement de 40% à 70% du déficit d'opération) Autres partenaires identifiés, à définir selon l'ampleur de chaque opération

Fiche Action A4

Nom de l'action	Axe 1 – action 4
Description générale	Aménagement de la friche du cinéma dans le quartier Notre-Dame Rive Gauche
Objectifs	Assurer le renouvellement urbain d'un secteur stratégique dégradé, à la convergence entre un axe commerçant et un axe paysagé (Ornain)
Intervenants	Ville de Bar-le-Duc – EPFGE – Promoteur privé – OPH de la Meuse– ADAPEIM-Ecole d'architecture de Nancy- Action Logement
Budget Global	A définir
Modalité de financement	A définir
Indicateurs d'avancement	Acquisition des biens au sein du périmètre défini
Indicateurs de résultat	Requalification de l'ensemble de la friche identifiée

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Couts TTC	Financement TTC
Aménagement de la friche du cinéma dans le quartier Notre-Dame Rive Gauche	Requalifier un îlot dégradé situé à un emplacement stratégique au centre de Bar-le-Duc, à la convergence entre un axe commerçant et un axe paysagé (Ornain)	2021 Etude sur le devenir du site et le portage du projet		A définir	EPFGE et Ville de Bar-le-Duc
		2024 Mise en œuvre opérationnelle		A définir	A définir

A4 - Projections réalisées par l'école d'architecture de Nancy :



Fiche Action A5

Nom de l'action	Axe 1 – action 5
Description générale	Création de logements dans le quartier Saint-Jean
Objectifs	Création de logements dans le cadre de la requalification d'un ancien site industriel dans le prolongement du centre commerçant de Bar-le-Duc et situé le long de l'Ornain
Intervenants	Promoteur privé – OPH - ADAPEIM – CDC Habitat – Action Logement
Budget Global	A définir
Modalité de financement	A définir
Indicateurs d'avancement	Réalisation des programmes de logements au sein du quartier Saint-Jean, en lien avec le centre de Bar-le-Duc et l'Ornain
Indicateurs de résultat	Réalisation des objectifs qualitatifs et quantitatifs en termes de logements, à définir dans le projet de requalification du quartier

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Couts TTC	Financement TTC
Création de logements dans le quartier Saint-Jean	Créer une nouvelle offre de logements diversifiés dans le quartier Saint-Jean, dans le cadre du projet de requalification d'un ancien site industriel (20 à 30 logements – Orientation sur du T2-T3)	2021 Assistance à maîtrise d'ouvrage	2021	60k€	Ville de Bar-le-Duc Etat
		2022 Mise en œuvre opérationnelle		A définir suite à l'étude AMO	A définir suite à l'étude AMO

A5 – Projections relaissées par l'école d'architecture de Nancy



Fiche Action A6

Nom de l'action	Axe 1 – action 6
Description générale	Accompagnement des copropriétés dégradées
Objectifs	Mettre en place des mesures d'accompagnement des copropriétés identifiées comme dégradées, à travers des actions de sensibilisation et des aides financières pour le redressement ou la réalisation de travaux
Intervenants	Communauté d'Agglomération – ANAH – Prestataire suivi-animation OPAH
Budget Global	Recrutement d'un prestataire de suivi-animation en cours – chiffrage définitif début 2021
Modalité de financement	A définir
Indicateurs d'avancement	Nombre de lots traités chaque année, au regard des objectifs définis dans le cadre de l'OPAH
Indicateurs de résultat	Nombre de lots traités à l'issue de l'OPAH, au regard des objectifs totaux définis dans la convention

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Coûts TTC	Financement TTC
Accompagnement des copropriétés dégradées	Accompagner les copropriétés dégradées à travers une aide à la gestion et/ou une aide aux travaux de réhabilitation	2021	2026	A définir Recrutement d'un prestataire de suivi-animation en cours – chiffrage définitif début 2021	A définir

Fiche Action A7

Nom de l'action	Axe 1 – action 7
Description générale	Créations de logement adaptés en centre-ville à destination des personnes handicapées
Objectifs	Permettre aux personnes prises en charge par l'ADAPEI de bénéficier d'un logement adapté en centre-ville, Etendre l'offre de logements adaptés disponibles sur la commune.
Intervenants	Projet porté par l'ADAPEI de la Meuse Ville de Bar-le-Duc
Budget Global	A définir
Modalité de financement	Financement par l'ADAPEI de la Meuse
Indicateurs d'avancement	Nombre de logements créés
Indicateurs de résultat	Nombre de logements occupés

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Couts TTC	Financement TTC
Créations de logement adaptés en centre-ville	L'ADAPEI de la Meuse porte le projet de créer des logements adaptés en centre-ville à destination des personnes handicapées. Plusieurs sites en centre-ville sont ciblés pour mettre en œuvre ce projet.	2021	2022	A définir	Financement ADAPEI

Fiche Action B0

Nom de l'action	Axe 2 – action 0
Description générale	Mise en place d'un office de commerce au sein d'un tiers lieu en centre-ville
Objectifs	Il s'agit de réunir dans une même instance de coordination les acteurs institutionnels et privés pour avoir une réflexion conjointe et à long terme sur les perspectives de développement des centres-villes.
Intervenants	CA, Communes, CCI, CMA, UCIA, Office de Tourisme
Budget Global	0
Modalité de financement	Chaque partenaire finance ses actions
Indicateurs d'avancement	Signature d'une charte d'engagement + réalisation du plan d'actions
Indicateurs de résultat	Nombre d'actions réalisées

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Coûts TTC	Financement TTC
Mise en place d'un office de commerce	L'office de commerce est une instance de coordination qui réunit régulièrement les partenaires autour des enjeux commerciaux du territoire, principalement la revitalisation des centres. Il permet de coordonner les actions et stratégies afin de favoriser les synergies.	2019	-	A définir	A définir

Fiche Action B1

Nom de l'action	Axe 2 – action 1
Description générale	Ouverture de commerces à l'essai
Objectifs	Il s'agit d'un dispositif permettant à des entrepreneurs ou futurs commerçants de s'installer dans un lieu de vente physique, à des conditions avantageuses, et en bénéficiant d'un accompagnement. Ce dispositif a pour objectifs de : -re-densifier l'appareil commercial dans les centres-villes du territoire de l'Agglomération dans le cadre du dispositif commerce à l'essai, □ permettre à des porteurs de projet de tester leur activité, sans prendre un gros risque, avant de s'engager durablement.
Intervenants	CA
Budget Global	19 255 euros
Modalité de financement	Financement à 100% par la CA
Indicateurs d'avancement	2 locaux identifiés : Bar et Ligny
Indicateurs de résultat	Signature des baux dérogatoires

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Coûts TTC	Financement TTC
Ingénierie		2018	2019	16 000 euros	
Subvention travaux	Mise aux normes des locaux	2019	2019	3 255 euros	
Fonctionnement du commerce		2020	2023	5 000 € /an	Communauté d'Agglomération

Fiche Action B2

Nom de l'action	Axe 2 – action 2
Description générale	Création d'un poste de manager « ville et territoire »
Objectifs	Objectifs et missions du poste : -Le développement de l'offre commerciale et la modernisation des commerces, -La fédération des acteurs, -La constitution d'un réseau d'experts et de partenaires pour concevoir des actions collectives, -Le renforcement de l'attractivité du territoire, -La développement homogène de la structure commerciale, -La pérennisation des commerces de proximité dans les centres-villes et en milieu rural
Intervenants	CA, CCI, Banque des territoires
Budget Global	61k€ annuel
Modalité de financement	50 % CA + 50% CCI
Indicateurs d'avancement	Recrutement d'un manager
Indicateurs de résultat	Signature d'un contrat de travail

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Coûts TTC	Financement TTC
Création d'un poste de manager « ville et territoire »		Dec 2018	2022	61 110 € annuels	50 % CA 50 % CCI Subvention FISAC 12 000 € Subvention Banque des territoires 20 000 € sur 2 ans

Fiche Action B3

Nom de l'action	Axe 2 – action 3
Description générale	Accompagnement à l'accessibilité des commerces (physique et numérique)
Objectifs	Développer le commerce et les services aux usagers
Intervenants	CA + CCI
Budget Global	A définir
Modalité de financement	Autofinancement commerçants ; Aides CA ; FISAC
Indicateurs d'avancement	Nombre de commerces accessibles
Indicateurs de résultat	Taux de commerces accessibles

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Coûts TTC	Financement TTC
Subventions pour l'accessibilité des commerces	Attribution de subventions aux commerces pour réaliser des travaux, notamment d'accessibilité	2018	2022	A définir selon travaux	80 000 € de budget annuel pour la CA FISAC : 120 000 € sur trois ans Région Grand Est : Mobilisation de l'opération de modernisation des commerces
Accompagnement au développement numérique des commerces	Dans le cadre du plan de relance, accompagnement personnalisé des commerçants pour développer leur usage de l'outil numérique	2020	2022		Mobilisation des crédits du plan de relance et de la région Grand Est

Fiche Action B4

Nom de l'action	Axe 2 – action 4
Description générale	Création d'une foncière de centre-ville
Objectifs	Créer un outil qui permettra d'acquérir des cellules commerciales stratégiques vacantes afin de les mettre en location à des conditions permettant un retour de l'activité Revitaliser le centre-ville par le retour à l'activité
Intervenants	Ville de Bar-le-Duc – CA – Banque des territoires
Budget Global	A définir
Modalité de financement	A définir
Indicateurs d'avancement	Création de la foncière de centre-ville
Indicateurs de résultat	Nombre d'acquisition et de mise à la location

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Couts TTC	Financement TTC
Création d'une foncière de centre-ville	En amont, réalisation d'une étude de cadrage afin de définir de manière précise les objectifs de la foncière. Sa mise en place doit permettre à la collectivité d'acquérir des cellules commerciales stratégiques vacantes afin de les mettre en location à des conditions permettant un retour de l'activité	Lancement de l'étude en 2021		Etude de cadrage : 60 000 € Déploiement : A définir selon étude de cadrage	Etude de cadrage 50% CA - 50% Banque des territoires

Fiche Action B5

Nom de l'action	Axe 2 – action 5
Description générale	Accompagner la refonte du périmètre commercial
Objectifs	Recentrer l'activité commerciale autour d'axes stratégiques Convertir les cellules commerciales vide hors du périmètre stratégique en logement
Intervenants	Ville – CA – ANAH
Budget Global	A définir
Modalité de financement	A définir
Indicateurs d'avancement	Nombre de cellules vide converties en logement
Indicateurs de résultat	Nombre de cellules vide converties en logement

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Couts TTC	Financement TTC
Accompagner la refonte du périmètre commercial	L'activité commerciale du centre-ville a tendance à se rétracter autour d'axes stratégiques. Certains espaces concentrent à ce titre la vacance. Dans le cadre de l'OPAH-RU, la ville accompagnera certains projets de requalification de certaines cellules commerciales vides en logement.	2020	2025	A définir	Subventions de la ville de Bar-le-Duc dans le cadre de l'OPAH-RU

Fiche Action C0

Nom de l'action	Axe 3 – action 0
Description générale	Aménagement de voies douces le long de l'Ornain afin de permettre le développement des déplacements doux en ville tout en rendant plus agréable les bords de rivière du centre-ville qui sont aujourd'hui utilisés comme stationnement.
Objectifs	Permettre une traversée complète de la ville dans le sens de la vallée en vélo Etablir une liaison avec la voie verte Développer une fonction de loisir en cœur de ville pour inciter les habitants du territoire à fréquenter ce lieu Augmenter la part de déplacement modal du vélo Trouver une nouvelle qualité urbaine le long de l'Ornain
Intervenants	Ville de Bar-le-Duc – Etat – Région – Département de la Meuse
Budget Global	800 000 € TTC
Modalité de financement	Co-financement de la Ville de Bar-le-Duc et des partenaires identifiés
Indicateurs d'avancement	Distance de voirie aménagée
Indicateurs de résultat	Nombre de cyclistes en ville

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Coûts TTC	Financement TTC
Aménagement des berges de l'Ornain	Aménager les berges de l'Ornain afin de permettre le développement des déplacements doux en ville tout en rendant plus agréable les bords de rivière du centre-ville qui sont aujourd'hui utilisés comme stationnement.	2019	2022	800 000€	Ville de Bar-le-Duc Etat Région (selon dispositif en vigueur) Département

Fiche Action C1

Nom de l'action	Axe 3 – action 1
Description générale	Déploiement de la fibre optique
Objectifs	Située en zone AMII, la ville de Bar-le-Duc bénéficie de l'aménagement d'un réseau de fibre optique par Orange afin de relier l'ensemble des acteurs du territoire au très haut débit
Intervenants	Orange – ville de Bar-le-Duc – Communauté d'Agglomération
Budget Global	Non communiqué
Modalité de financement	Orange
Indicateurs d'avancement	Nombre de mètre de réseaux déployés Nombre de clients raccordés
Indicateurs de résultat	Nombre d'abonnés au très haut débit

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Coûts TTC	Financement TTC
Déploiement de la fibre optique	Située en zone AMII, la ville de Bar-le-Duc bénéficie de l'aménagement d'un réseau de fibre optique par Orange afin de relier l'ensemble des acteurs du territoire au très haut débit	2018	2022	Non communiqué	Financement par Orange

Fiche Action C2

Nom de l'action	Axe 3 – action 2
Description générale	Mises en place de bornes Wifi en accès libre. Retenue dans le cadre de l'appel à projet WIFI 4 EU, la ville de Bar-le-Duc va déployer des bornes wifi en accès libre
Objectifs	Donner accès internet gratuitement en Ville Inciter les jeunes à rester en ville
Intervenants	Ville de Bar-le-Duc - Union Européenne
Budget Global	30 à 40K€
Modalité de financement	Financement par la Ville et l'appel à projet Wifi 4 EU
Indicateurs d'avancement	Nombre de bornes installées
Indicateurs de résultat	Taux de couverture du périmètre de l'ORT

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Coûts TTC	Financement TTC
Installation de bornes Wifi en libre accès	Implantation en centre-ville de Bar-le-Duc de borne wifi en libre accès pour permettre à tous un accès gratuit à internet en ville	2021	2021	30 à 40K€	Projet porté par la ville de Bar-le-Duc et financé dans le cadre de l'appel à projet européen « WIFI 4 EU » à hauteur de 15 k€.

Fiche Action C3

Nom de l'action	Axe 3 – action 3
Description générale	Ouverture d'un campus connecté L'une des problématiques du territoire est le départ des jeunes post bac qui contribue à dévitaliser le territoire. Un autre enjeu concernant les études relève des difficultés d'accès pour certains aux études supérieures en raison de leur manque de mobilité. Afin de répondre à ces deux enjeux, un projet a été porté par la communauté d'agglomération pour créer un campus connecté qui offrira accès à distance à des formations diplômantes depuis Bar-le-Duc
Objectifs	Favoriser l'accès aux formations diplômantes Inciter les jeunes à rester à Bar-le-Duc
Intervenants	Etat – Région – CA – Ville – Lycée Poincaré
Budget Global	467 K€
Modalité de financement	Etat – Région - CA
Indicateurs d'avancement	Validation du programme d'investissement d'avenir
Indicateurs de résultat	Nombre d'élèves ayant suivi/validé une formation à distance.

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Couts TTC	Financement TTC
Campus Connecté	<p>Suite à l'expérimentation initiée en 2019, dépôt d'un dossier PIA pour la période 2021-2027, pour développer le campus connecté et proposer aux bacheliers du territoire, ainsi qu'aux adultes en formation professionnelle des formations qualifiantes et diplômantes à distance et de leur offrir un cadre de travail avec un tutorat, favorables à leur réussite.</p> <p>Ce projet sera associé à la création d'un tiers-lieu, de type FABLAB.</p>	2021	2027	467 K€	<p>Etat : 250 K€ Région : 60 K€ (selon dispositif en vigueur) Autres : 22 K€ Agglomération : 135 K€</p>

Fiches Actions C4

Nom de l'action	Axe 3 – action 4
Description générale	Requalification des berges de l'Ornain et de la voirie du 94^è RI qui longe le quartier saint Jean et lie la cité administrative au centre-ville, servant de porte d'entrée à ce dernier
Objectifs	Renforcer les berges Améliorer la circulation entre la cité administrative et le centre-ville Développer les déplacements doux Aménager un espace sportif en libre accès à la porte du centre-ville Participer au développement du quartier Saint Jean Développer le rôle de l'Ornain dans le cadre de la trame bleue
Intervenants	Ville de Bar-le-Duc – communauté d'agglomération – CD55 – Etat - agence de l'eau
Budget Global	3 M € à confirmer par maitrise d'œuvre complète
Modalité de financement	A définir
Indicateurs d'avancement	Linéaire de berge renforcées Linéaire de route aménagé
Indicateurs de résultat	Nombre d'utilisateurs des installations Développement des déplacements doux dans le quartier

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Coûts TTC	Financement TTC
Renforcement des berges de l'Ornain	Renforcement des berges de l'Ornain, en concertation entre le département, la communauté d'agglomération et la ville	2021	2022	Coût global : 3M€	A définir
Aménagement de l'avenue du 94^{ème} RI	Réduction de la taille de la chaussée afin d'implanter des pistes cyclables	2022	2023		A définir
Aménagement d'un espace de pratique sportive libre	Ouverture d'un espace sportif en libre accès proche du centre-ville répondant aux attentes exprimées dans le cadre du schéma de développement du sport	2023	2023		A définir

Fiche Action C5

Nom de l'action	Axe 3 – action 5
Description générale	<p>Mise en place d'un axe structurant de traversée de la vallée pour relier la Ville Haute et la Côte Sainte Catherine.</p> <p>La ville de Bar-le-Duc est aménagée dans une vallée, elle est traversée par de nombreux axes de transport qui rendent difficile la traversée par les piétons comme les cyclistes, il faut aménager un axe structurant pour inciter à cette traversée. Un travail est engagé avec le CAUE pour initier une vision opérationnelle de connexion des trois parties de la ville de manière participative.</p>
Objectifs	<p>Retrouver une plus grande cohésion dans l'organisation de la Ville</p> <p>Développer une meilleure lisibilité dans les déplacements</p> <p>Favoriser les déplacements doux</p> <p>Faire participer les habitants à l'aménagement de leur ville</p>
Intervenants	Ville de Bar-le-Duc – CAUE de la Meuse –OPH – habitants – office de tourisme – Meuse Attractivité- Patrimoine en Barrois – services de l'Etat
Budget Global	A définir
Modalité de financement	A définir
Indicateurs d'avancement	<p>Nombre de réunions de concertations</p> <p>Nombre de projets opérationnels mis en œuvre</p>
Indicateurs de résultat	Développement des déplacements doux entre les trois parties de la ville

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Coûts TTC	Financement TTC
Aménager un axe structurant de traversée de la vallée	<p>Aménagement d'un cheminement pour relier la Ville Haute et la Côte Sainte Catherine à destination des piétons et des cyclistes</p> <p>Mettre en valeur le patrimoine</p> <p>Désenclaver la ville haute et retravailler l'image de Bar-le-Duc pour les habitants et les touristes</p>	2021	2023	Etude du CAUE de la Meuse	Participation de la Ville : 8000 €

Fiche Action D0

Nom de l'action	Axe 4 – action 0 – Aménagement du quartier Saint Jean
Description générale	La ville de Bar-le-Duc souhaite aménager une ancienne friche industrielle située dans le tissu urbain à proximité du centre-ville. Elle accompagne à ce titre les projets portés par des partenaires en réalisant les aménagements urbains du quartier Saint Jean
Objectifs	Développer de nouvelles activités Pérenniser l'attractivité du centre-ville Etablir une nouvelle offre de logements
Intervenants	Ville de Bar-le-Duc, Etat, GIP Objectif Meuse
Budget Global	2.7 M € TTC
Modalité de financement	Financement HT : ville 20% - Etat 40% - GIP Objectif Meuse 40%
Indicateurs d'avancement	Réalisation des travaux d'aménagement
Indicateurs de résultat	Implantations sur le quartier (activités et logements)

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Couts TTC	Financement TTC
Aménagement du quartier St Jean	Réalisation de travaux de voirie et d'aménagement urbain dans que quartier St Jean afin de développer l'attractivité de ce quartier et permettre le développement de nouvelles activités.	2020	2023	2.7 M €	Projet porté par la Ville de Bar-le-Duc Financement ville : 20% Financement Etat : 40% Financement GIP Objectif Meuse : 40%

Fiche Action D1

Nom de l'action	Axe 4 – action 1 – Restauration du clos couvert de l'église Saint Antoine
Description générale	L'église Saint Antoine est située en cœur de ville. Edifice classé, il est nécessaire, pour assurer sa pérennité, de procéder à la rénovation du clos-couvert
Objectifs	Restaurer le clos-couvert de l'église Préserver le patrimoine
Intervenants	Ville – Etat – Région –Département – GIP Objectif Meuse
Budget Global	2M €
Modalité de financement	Co financement de la ville de Bar-le-Duc et des partenaires identifiés
Indicateurs d'avancement	Restauration du clos couvert
Indicateurs de résultat	Etanchéité de la structure

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Coûts TTC	Financement TTC
Restauration du clos couvert de l'Eglise Saint Antoine	Réalisation de travaux sur la toiture de l'Eglise Saint Antoine afin d'assurer la pérennité de structure et garantir la sécurité pour les usagers.	2018	2021	2 M €	Projet porté par la Ville de Bar-le-Duc et co-financé par l'Etat, la Région (selon dispositif en vigueur), le Département et le GIP Objectif Meuse

Fiche Action D2

Nom de l'action	Axe 4 – action 2 – Restauration du clos-couvert de l'église Saint Jean
Description générale	L'église Saint Jean est située au bout du boulevard de la Rochelle. Pour des raisons de sécurité il faut procéder à des travaux sur sa toiture
Objectifs	Restaurer le clos-couvert de l'église
Intervenants	Ville – Etat – Région –Département
Budget Global	750 000 €
Modalité de financement	Co financement de la ville de Bar-le-Duc et des partenaires identifiés
Indicateurs d'avancement	Réalisation des travaux
Indicateurs de résultat	Mise en sécurité de l'Eglise St Jean

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Coûts TTC	Financement TTC
Restauration du clos-couvert de l'Eglise St Jean	Phase 1 : Réalisation de travaux urgents sur la toiture de l'Eglise St Jean afin d'assurer la pérennité de l'Eglise et de garantir la sécurité pour les usagers	2021	2021	200 k €	Ville BLD : 40% DSIL : 50% Département : 10%
	Phase 2 : Travaux complémentaires de confortement de la toiture et reprise des façades de l'Eglise	2022	2023	550 k €	Ville BLD : 40% DSIL : 50% Département : 10%

Fiche Action D3

Nom de l'action	Axe 4 – action 3 – Restauration de l'ancien théâtre des bleus
Description générale	L'ancien théâtre des bleus est un édifice construit au début du 20 ^{ème} siècle entre ville haute et ville basse. Ce site qui était à l'abandon a été repris par une association qui s'est créée afin de défendre et restaurer cet élément du patrimoine local
Objectifs	Restaurer le théâtre Rouvrir un équipement culturel privé et diversifier l'offre culturelle
Intervenants	Association de sauvegarde du théâtre des bleus - Ville – Etat – Région –Département – loto du patrimoine
Budget Global	A confirmer
Modalité de financement	Projet porté par l'association de sauvegarde du théâtre des bleus avec le soutien de l'Etat, le Région, le Département, le loto du patrimoine et la Ville de Bar-le-Duc.
Indicateurs d'avancement	Rénovation du théâtre
Indicateurs de résultat	Fréquentation du théâtre

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Coûts TTC	Financement TTC
Restauration de l'ancien théâtre des Bleus	Rénovation du théâtre des Bleus à l'identique pour préserver le patrimoine local et faire rayonner ce patrimoine en réouvrant un équipement culturel	2019	2022	Non communiqué	Financement porté par l'association de sauvegarde du théâtre avec le soutien de l'Etat, de la Région, du département, du loto du patrimoine et de la ville de Bar le Duc

Fiche Action D4

Nom de l'action	Axe 4 – action 4 – Mise en place d'un inventaire du patrimoine
Description générale	Le patrimoine immobilier barisien est très diversifié, fruit d'une histoire longue et riche. Afin de le mettre en valeur, la ville souhaite réaliser un inventaire exhaustif de celui-ci.
Objectifs	Mise en valeur du patrimoine Animation et enrichissement du label ville d'art et d'histoire.
Intervenants	Ville de Bar-le-Duc - Région
Budget Global	200 k €
Modalité de financement	50%ville – 50% région
Indicateurs d'avancement	Nombre de façades inventoriées
Indicateurs de résultat	Animations autour du patrimoine barisien

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Couts TTC	Financement TTC
Mise en place d'un inventaire du patrimoine	Réalisation un inventaire du patrimoine immobilier de Bar-le-Duc en inventoriant les façades remarquables afin de promouvoir ce patrimoine.	2019	2024	200 k €	Projet porté par la ville de Bar-le-Duc et financé à 50% par la ville et à 50% par la Région.

Fiche Action D5

Nom de l'action	Axe 4 – action 5 – Restauration du Clos-couvert de l'église Notre Dame
Description générale	L'église Notre Dame est située en ville basse, dans le quartier le plus ancien de la ville. Edifice classé, il est nécessaire, pour assurer sa pérennité, de procéder à la rénovation du clos-couvert, notamment son clocher
Objectifs	Restaurer le clos-couvert de l'église Sauvegarder le patrimoine
Intervenants	Ville – Etat – Région –Département
Budget Global	2.7 M €
Modalité de financement	Co financement de la ville de Bar-le-Duc et des partenaires identifiés
Indicateurs d'avancement	Restauration du clos couvert
Indicateurs de résultat	Etanchéité de la structure

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Coûts TTC	Financement TTC
Restauration du clos couvert de l'Eglise Notre Dame	Réalisation de travaux sur la toiture de l'Eglise Notre Dame afin d'assurer la pérennité de l'Eglise et de garantir la sécurité pour les usagers	2021	2023	2.7 M€	Projet porté par la ville de Bar-le-Duc et co-financé par l'Etat, la Région (selon dispositif en vigueur) et le Département

Fiche Action D6

Nom de l'action	Axe 4 – action 6 – Aménagement du collège Gilles de Trèves
Description générale	La ville de Bar-le-Duc a restauré le clos-couvert du collège Gilles de Trèves depuis 10 ans. Suite à cette restauration, une étude de destination a été réalisée pour identifier le potentiel de devenir de ce site d'exception. Forte des conclusions de l'étude, la ville va piloter la recherche de structures intéressées pour s'y implanter et les accompagner
Objectifs	Trouver des structures souhaitant s'implanter sur le site Aménager l'intérieur du collège Ouvrir le site au public
Intervenants	Ville – DRAC – Région – Département - preneurs
Budget Global	3 à 5 M €
Modalité de financement	A définir
Indicateurs d'avancement	Locaux aménagés
Indicateurs de résultat	Nombre de structures implantées et fréquentation du site

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Coûts TTC	Financement TTC
Aménagement du collège Gilles de Trèves	Etude structurelle pour définir les capacités d'accueil du site	2021	2022	60 k€	Ville – Etat – Région (selon dispositif en vigueur) - Département
	Appel à projet pour trouver des porteurs intéressés par l'occupation du site	2022	2023	A définir	
	Exécution de travaux d'aménagement intérieurs du Collège Gilles de Trèves dans le respect du patrimoine exceptionnel de ce site afin d'en faire un lieu de vie et d'activité pour le public.	2023	2024	3 à 5 M€	A définir

Fiche Action D7

Nom de l'action	Axe 4 – action 7 – Aménagement d'une liaison entre le collège Gilles de Trèves et l'esplanade du château
Description générale	Le site du château de Bar-le-Duc, qui reliait historiquement la ville haute et la ville Basse, est aujourd'hui coupé en deux par l'avenue du château. Restaurer cette liaison doit permettre une meilleure circulation entre ces deux parties de la ville et favoriser le déplacement des touristes vers le centre-ville commerçant. Dans ce cadre, le jardin du collège Gilles de Trèves est la clé de la création d'une liaison entre ces deux espaces. Un aménagement qualitatif de cet espace permettrait la mise en place d'un outil d'attractivité supplémentaire sur le site.
Objectifs	Assurer une meilleure circulation entre ville haute et ville basse Favoriser le déplacement des touristes vers la ville basse Développer un espace touristique fort pour la ville
Intervenants	Ville – CAUE –Etat – CD55
Budget Global	A définir
Modalité de financement	A définir
Indicateurs d'avancement	Réalisation d'un cheminement entre le site du château et la ville basse
Indicateurs de résultat	Fréquentation du cheminement

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Coûts TTC	Financement TTC
Aménagement d'une liaison entre le site du Château et le Collège Gilles de Trèves	Etude portée par le CAUE de la Meuse pour définir un « axe patrimoine »	2020	2021	8 000 €	Ville de Bar-le-Duc
	Réalisation de travaux pour aménager un cheminement reliant le site du Château le Collège Gilles de Trèves, porte d'entrée sur la ville basse	2022	2023	A définir	A définir

Fiche Action D8

Nom de l'action	Axe 4 – action 8 – Requalification de la place Reggio et de la rue Rousseau
Description générale	Requalification de la place Reggio et de la Rue Rousseau
Objectifs	Rendre la place plus attractive et en faire un vrai de lieu de vie Revitaliser la rue rousseau qui fait la liaison entre le centre-ville commerçant et la place Reggio et qui concentre un grand nombre de cellules commerciales vides
Intervenants	Ville de Bar-le-Duc – Etat - Département
Budget Global	3 M €
Modalité de financement	Co financement de la ville et des partenaires identifiés
Indicateurs d'avancement	Espace réaménagé
Indicateurs de résultat	Fréquentation de la place Reggio et cellules commerciales réinvesties

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Couts TTC	Financement TTC
Requalification de la place Reggio et de la rue Rousseau	Projections de requalification de la place Reggio	2019	2019	12 000 €	Ville de Bar-le-Duc
	Maitrise d'œuvre	2022	2023	A définir	Ville de Bar-le-Duc
	Située face à la Préfecture, la place Reggio est un espace public dont l'aménagement n'a pas permis le développement d'activité. Principalement minéral, cet aménagement doit être travaillé de manière plus qualitative afin de le transformer en espace de Vie. La rue Rousseau étant un axe commerçant et la voie d'accès privilégiée à la place Reggio doit également être repensé.	2024	2025	3 M €	Cofinancement par la ville et les partenaires identifiés

D8 – Projections de l'école d'architecture de Nancy



Fiche Action E0

Nom de l'action	Axe 5 – action 0 - Construction d'un cinéma sur le quartier Saint Jean.
Description générale	Afin de développer son activité, la SARL Sybrice, exploitante du cinéma de Bar-le-Duc souhaite s'implanter sur le quartier Saint Jean, dans un multiplexe situé en cœur de ville
Objectifs	Créer un multiplexe de 5 salles en Ville Développer l'activité du cinéma Offrir un complexe cinéma de meilleure qualité et plus attractif
Intervenants	SARL Sybrice - Ville BLD - Etat - Région - Département - GIP Objectif Meuse - CNC
Budget Global	2.7M€
Modalité de financement	Projet porté par la SARL Sybrice. Co financement des partenaires identifiés
Indicateurs d'avancement	Création du cinéma
Indicateurs de résultat	Fréquentation du cinéma

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Couts TTC	Financement TTC
Création d'un complexe de cinéma	Implantation dans l'éco quartier St Jean d'un complexe de cinéma	2019	2020	2.7 M €	<p>Projet porté par la SARL Sybrice.</p> <p>Co financement par, l'Etat, la Région, le Département, le GIP Objectif Meuse et le CNC.</p>

Fiche Action E1

Nom de l'action	Axe 5 – action 1
Description générale	Création d'un espace de bureaux sur le quartier Saint Jean. La CAF de la Meuse, située à Bar-le-Duc, souhaite faire évoluer son implantation immobilière. Afin de maintenir cette activité en cœur de ville, il lui a été proposé de s'installer sur le quartier Saint Jean, ce qu'elle a accepté. Elle s'intéresse à la possibilité de trouver un investisseur pour porter un projet d'aménagement de 2000 m ² de bureaux
Objectifs	Créer une nouvelle implantation pour la CAF Maintenir durablement des emplois en centre-ville
Intervenants	CAF de la Meuse – CNAF - Ville de Bar-le-Duc
Budget Global	A définir
Modalité de financement	A définir
Indicateurs d'avancement	Création du bâtiment
Indicateurs de résultat	Nombre d'emplois préservés en centre-ville

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Coûts TTC	Financement TTC
Création d'un nouveau siège de la CAF dans le quartier St Jean	Construction d'un bâtiment de bureaux de 2000m² dans le quartier St Jean. Projet porté par la CAF	2022	2022	A définir	A définir

E1 – Projections de l'école d'architecture de Nancy



Fiche Action E2

Nom de l'action	Axe 5 – action 2
Description générale	Restructuration de la cité administrative. Les restructurations des services de l'Etat ont amené ce dernier à porter une réflexion sur son implantation locale. Ce projet se traduit par une réorganisation des services autour de 4 sites dont la cité administrative qui sera rénovée de manière importante
Objectifs	Moderniser les locaux de l'Etat
Intervenants	Etat
Budget Global	7M €
Modalité de financement	Financement par l'Etat
Indicateurs d'avancement	Rénovation de la cité administrative
Indicateurs de résultat	Réorganisation et installations de tous les agents dans les différents bâtiments

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Couts TTC	Financement TTC
Rénovation de la cité administrative	Abandon des bâtiments latéraux dont une partie sera détruite pour rénover le bâtiment principal et offrir des conditions de travail optimales aux agents	2020	2022	7 M €	Projet porté par l'Etat

Fiche Action E3

Nom de l'action	Axe 5 – action 3
Description générale	Création d'un nouveau site de production pour l'EPL Agro
Objectifs	Développer l'offre de formation agricole sur Bar-le-Duc Mettre en place des compétences pour favoriser le développement des circuits courts sur le territoire
Intervenants	EPL Agro – Région
Budget Global	7M €
Modalité de financement	A confirmer
Indicateurs d'avancement	Construction du bâtiment
Indicateurs de résultat	Nombre de filières de formation et d'élèves

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Couts TTC	Financement TTC
Création d'un nouveau site de production pour l'EPL Agro	Développer l'offre de formation agricole sur Bar-le-Duc Mettre en place des compétences pour favoriser le développement des circuits courts sur le territoire	2019	2023	7M€	A définir

Fiche Action E4

Nom de l'action	Axe 5 – action 4
Description générale	Structuration de l'offre de santé en ville basse. L'évolution de l'offre de soin de ville est importante pour maintenir l'attractivité du territoire. Afin de préserver l'offre existante et de permettre un renouvellement des médecins présents sur Bar-le-Duc, la structuration de l'offre de soin est indispensable. Cette structuration pourra aboutir à la création d'une maison de santé.
Objectifs	Créer une maison de santé en Ville Pérenniser une offre de santé sur le territoire Maintenir des services en cœur de ville
Intervenants	CA ; ARS ; Médecins
Budget Global	A définir
Modalité de financement	A définir
Indicateurs d'avancement	Création de la maison de santé
Indicateurs de résultat	Implantation des professionnels de santé et fréquentation de la maison de santé

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Coûts TTC	Financement TTC
Création d'une maison de santé en ville basse	Projet envisagé en SCIC avec un portage par les médecins	2021		A définir	A définir

Fiche Action E5

Nom de l'action	Axe 5 – action 5
Description générale	Aménagement du hall bouliste sur le Quartier Saint Jean
Objectifs	Développer une pratique sportive sur le quartier Saint Jean et favoriser le lien social en centre-ville Disposer d'un équipement plus performant
Intervenants	CA – Ville - Etat
Budget Global	1M € TTC
Modalité de financement	CA – Etat - Région - Département
Indicateurs d'avancement	Aménagement du hall bouliste
Indicateurs de résultat	Fréquentation du hall bouliste

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Couts TTC	Financement TTC
Aménager le hall bouliste sur le quartier Saint Jean	Mener une réflexion sur le bâti existant afin de requalifier ou de réaménager le hall bouliste.	2021	2023	1M€	A définir

Fiche Action E6

Nom de l'action	Axe 5 – action 6
Description générale	Requalification du gymnase Bradfer
Objectifs	Pérenniser une offre sportive de proximité en centre-ville Offrir aux usagers des locaux attractifs et performants énergétiquement
Intervenants	CA – Etat – Région – Département
Budget Global	2M€
Modalité de financement	A définir
Indicateurs d'avancement	Rénovation du gymnase
Indicateurs de résultat	Performance énergétique Fréquentation du gymnase

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Couts TTC	Financement TTC
Requalification du gymnase Bradfer	Travaux de rénovation du gymnase Bradfer afin de moderniser cet équipement et d'appréhender les problématiques d'accessibilité et d'isolation thermique.	2022	2024	2M€	A définir

Fiche Action E7

Nom de l'action	Axe 5 – action 7
Description générale	Restructuration du patrimoine scolaire de la ville de Bar-le-Duc
Objectifs	Adaptation du patrimoine à la démographie scolaire Maitrise de la charge financière des établissements Moderniser les écoles
Intervenants	Ville – Etat
Budget Global	A Définir
Modalité de financement	A définir
Indicateurs d'avancement	Evolution du patrimoine
Indicateurs de résultat	Nombre d'élèves dans les écoles

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Couts TTC	Financement TTC
Restructuration du patrimoine scolaire de la ville de Bar-le-Duc	La Ville souhaite conduire une concertation sur le devenir de son patrimoine scolaire. Ce travail aboutira sur des projets de rénovation ou de reconstruction des écoles communales.	2020	2023	A définir	A définir

Fiche Action E8

Nom de l'action	Axe 5 – action 8
Description générale	Création d'un hébergement pour l'accueil des étudiants
Objectifs	Structurer l'offre d'hébergement existante Permettre l'arrivée et le maintien des étudiants sur le territoire
Intervenants	Ville – CA – Etat – Région
Budget Global	A définir
Modalité de financement	A définir
Indicateurs d'avancement	Nombre de logements créés
Indicateurs de résultat	Nombre d'étudiants accueillis

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Couts TTC	Financement TTC
Création d'un hébergement pour l'accueil des étudiants	L'hébergement des étudiants et jeunes actifs est un sujet qu'il est nécessaire d'aborder pour permettre leur maintien ou leur arrivée sur le territoire. Si une offre existe déjà au travers de différentes structures, celle-ci semble devoir être complétée pour répondre à certains besoins, notamment au niveau de l'EPL Agro et des étudiants en médecine	2020	2023	A définir	A définir

Fiche Action E9

Nom de l'action	Axe 5 – action 9
Description générale	Création d'un tiers lieu en centre-ville
Objectifs	Créer un espace de partage pour les habitants et les commerçants. Créer un lieu vivant qui aura vocation à s'adapter aux besoins des habitants et des commerçants en accueillant l'office de commerce, un espace de co-working, qui pourra également être dédié à la formation et à la communication sur les projets de la ville et de la CA.
Intervenants	Ville – Etat – UCIA
Budget Global	A définir
Modalité de financement	A définir
Indicateurs d'avancement	Création de la Maison des barisiens
Indicateurs de résultat	Fréquentation de la Maison des barisiens

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Couts TTC	Financement TTC
Création d'une « Maison des barisiens » en centre-ville	Cet espace permettrait à l'ensemble des habitants et commerçants de bénéficier d'un espace partagé. Ce lieu permettrait également de communiquer sur les actions mises en place dans le cadre du programme Cœur de Ville mais également de proposer un espace de partage (co-working, formations etc.).	2021 Lancement d'une étude	2021	30K€	Ville et CA Appel à projet Fabrique des territoires
		2022 Mise en place opérationnelle		A définir suite au rendu de l'étude	A définir suite au rendu de l'étude

Fiche Action F0

Nom de l'action	Axe 6 – action 0
Description générale	Réalisation d'un schéma directeur pour le chauffage urbain
Objectifs	Etudier le potentiel de développement du réseau de chaleur en ville basse Valoriser la chaleur produite par l'UVE de Tronville actuellement disponible et non utilisée Réduire les émissions de gaz à effet de serre Maîtriser les coûts de l'énergie face à l'augmentation régulière du coût des énergies fossiles
Intervenants	Ville de Bar-le-Duc, ADEME, Cofely
Budget Global	84 K€
Modalité de financement	Co financement par la Ville et l'ADEME
Indicateurs d'avancement	Production d'une étude
Indicateurs de résultat	

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Coûts TTC	Financement TTC
Réalisation d'un schéma directeur pour le chauffage urbain.	La ville de Bar-le-Duc souhaite réaliser une étude permettant d'étudier le potentiel de développement du réseau de chaleur en ville basse et procéder à la rédaction d'un schéma directeur.	2020	2020	84 K€	Projet de financement par la Ville à hauteur de 30% et par l'ADEME à hauteur de 70%

Fiche Action F1

Nom de l'action	Axe 6 – action 1
Description générale	Déploiement d'un réseau de chaleur en ville basse alimenté par l'UVE de Tronville
Objectifs	Valoriser l'énergie actuellement produite par l'UVE de Tronville mais non utilisée Participer à la réduction de l'émission de gaz à effet de serre Alimenter des structures institutionnelles Maîtriser les coûts de l'énergie face à l'augmentation régulière du coût des énergies fossiles
Intervenants	Ville de Bar-le-Duc, ADEME, Cofely
Budget Global	A définir
Modalité de financement	A définir
Indicateurs d'avancement	Liaisons effectuées
Indicateurs de résultat	Nombre de structures raccordées Réduction des gaz à effet de serre Economie d'énergie réalisées

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Coûts TTC	Financement TTC
Déploiement d'un réseau de chaleur en ville basse alimenté par l'UVE de Tronville	<p>Suite à la rénovation de l'UVE de Tronville et à la mise en place d'une liaison avec Bar-le-Duc, le réseau de chaleur sera déployé en ville basse pour permettre l'alimentation en premier lieu de structures institutionnelles.</p> <p>Une analyse intégrée des impacts dans le choix des espèces végétales sera réalisée afin d'éviter la propagation des espèces animales nuisibles et les risques allergènes.</p>	A définir		A définir	A définir

Fiche Action F2

Nom de l'action	Axe 6 – action 2
Description générale	Végétaliser l'espace urbain
Objectifs	Rendre le cadre de vie plus agréable Lutter contre les ilots de chaleur Désimperméabiliser les sols
Intervenants	Ville de Bar le Duc , CAUE
Budget Global	A définir
Modalité de financement	A définir
Indicateurs d'avancement	Réalisation d'aménagements
Indicateurs de résultat	Nombre de végétaux plantés

Contenu détaillé

Opération	Description	Calendrier		Budget	
		Début	Fin	Coûts TTC	Financement TTC
Végétaliser l'espace urbain	La lutte contre les ilots de chaleur est un axe important de l'aménagement des espaces urbanisés. A ce titre, la Ville souhaite mener une action de désimperméabilisation des sols et de végétalisation des espaces urbains. Cette opération permettra également de rendre le cadre de vie plus agréable pour les habitants et les touristes.	2021	2026	100k€/an	A définir